



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

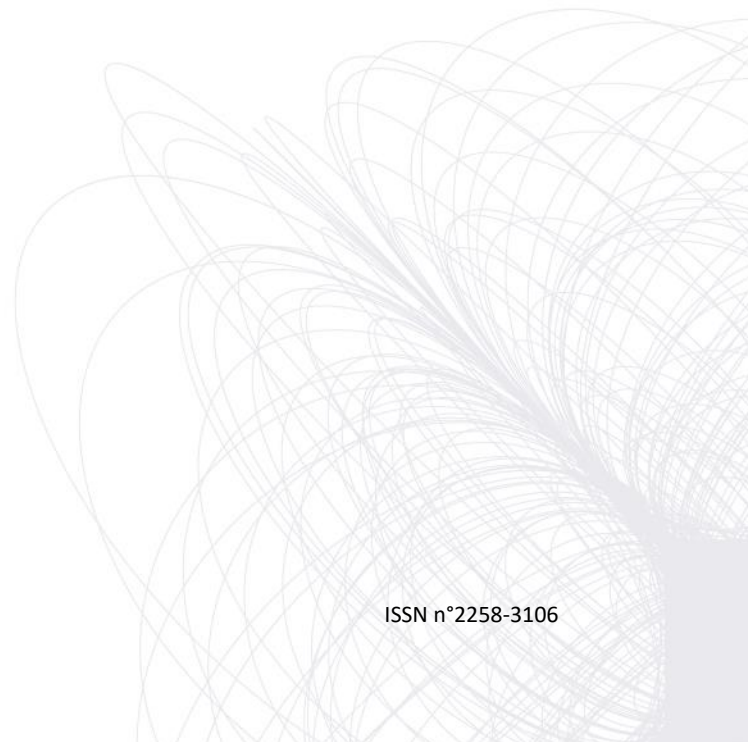
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN FRANCE

4^E TRIMESTRE 2024

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

10 avril 2025



ISSN n°2258-3106

Synthèse

La croissance du revenu des opérateurs ralentit au quatrième trimestre 2024.

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail, 9,8 milliards d’euros HT au quatrième trimestre 2024, progresse encore, mais la croissance ralentit depuis le début de l’année 2024 : (+ 0,7 % en un an au quatrième trimestre 2024 contre + 1,5 % en un an sur l’ensemble de l’année 2024 après environ + 2 % par an sur la période 2021-2023). Cette tendance provient des effets combinés **d’un ralentissement de la croissance du revenu des services fixes, une croissance qui reste néanmoins élevée en raison de la croissance nette du revenu des services à haut et très haut débit, et d’une stabilisation du revenu des services mobiles pour le troisième trimestre consécutif.**

Le revenu issu de la vente des services internet à haut et très haut débit enregistre en effet des croissances élevées depuis le début de l’année 2023, de + 4 % à + 7 % par an (+ 5,4 % au quatrième trimestre 2024). Cette dynamique résulte encore en partie des hausses tarifaires appliquées par les opérateurs à la fin de 2022 et durant l’année 2023¹. Alors que la croissance du nombre d’abonnements internet continue de ralentir, **la facture mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit augmente** depuis le début de l’année 2023 (+ 1,7 euro HT en un an au quatrième trimestre 2024). **Elle atteint désormais 37 euros HT par mois et par abonnement.** Le revenu issu de l’ensemble des services fixes (accès à haut et très haut débit et bas débit) s’élève à 4,4 milliards d’euros HT au quatrième trimestre 2024, **en croissance de + 2,7 % en un an.**

Le revenu des services mobiles se stabilise quant à lui pour le troisième trimestre consécutif (- 0,1 % en un an au quatrième trimestre 2024, après trois ans de croissance nette). Sur l’ensemble de l’année 2024, le revenu des services mobiles augmente de + 0,4 % en un an après + 2,5 % en 2023 et + 4,1 % en 2022. En outre, le revenu issu de la vente de terminaux mobiles par les opérateurs est en recul de - 3,5 % contre une hausse de + 9 % au quatrième trimestre 2023. Au total, le revenu des services et terminaux mobiles atteint 4,9 milliards d’euros HT.

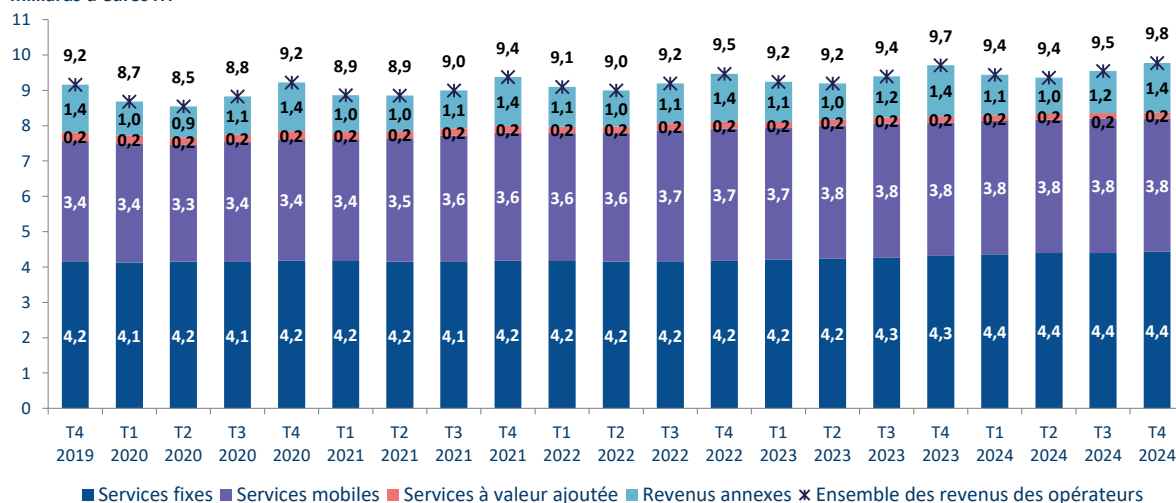
Revenus sur le marché de détail (en millions d’euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	4 318	4 359	4 392	4 400	4 433
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 773	3 769	3 777	3 801	3 770
Services à valeur ajoutée	172	165	160	161	159
Total services de communications électroniques	8 263	8 294	8 330	8 362	8 363
Revenus annexes	1 449	1 143	1 031	1 186	1 412
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	1 164	862	749	896	1 123
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	9 712	9 437	9 360	9 548	9 775

Evolution annuelle des revenus des opérateurs (en %)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	3,0%	3,5%	3,6%	3,2%	2,7%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	1,4%	1,2%	0,3%	0,1%	-0,1%
Services à valeur ajoutée	-13,7%	-3,7%	-1,3%	-6,5%	-7,6%
Total services de communications électroniques	1,9%	2,3%	2,0%	1,6%	1,2%
Revenus annexes	6,9%	0,9%	0,7%	1,7%	-2,5%
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	9,1%	-0,3%	-1,0%	-0,3%	-3,5%
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	2,6%	2,1%	1,8%	1,6%	0,7%

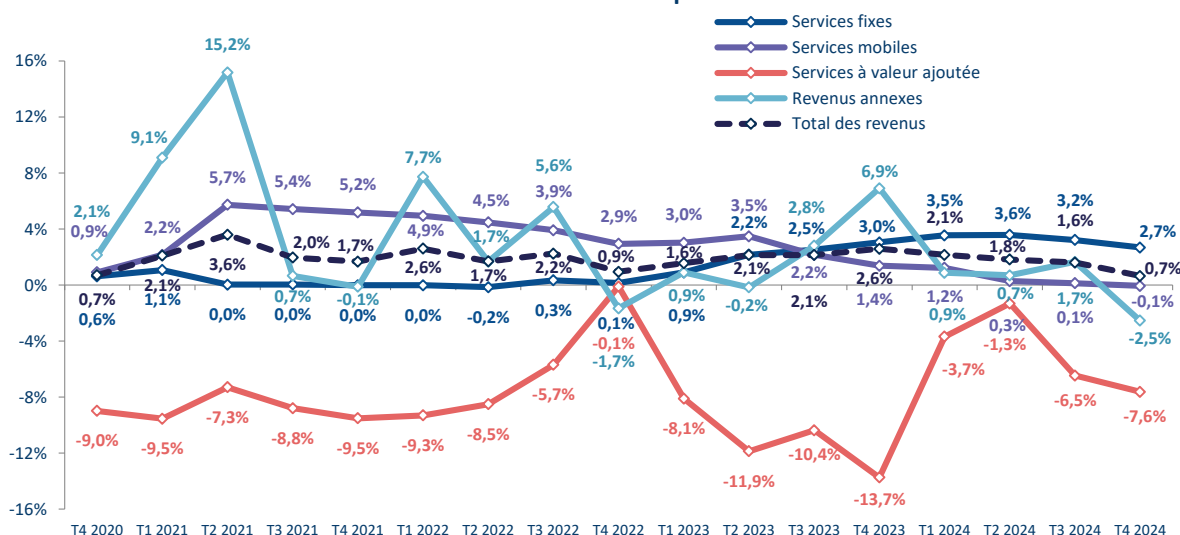
¹ D’après le dernier observatoire de l’évolution des prix des services fixes et mobiles (30 mai 2024), les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et décembre 2023.

Revenu des opérateurs sur le marché de détail

milliards d'euros HT

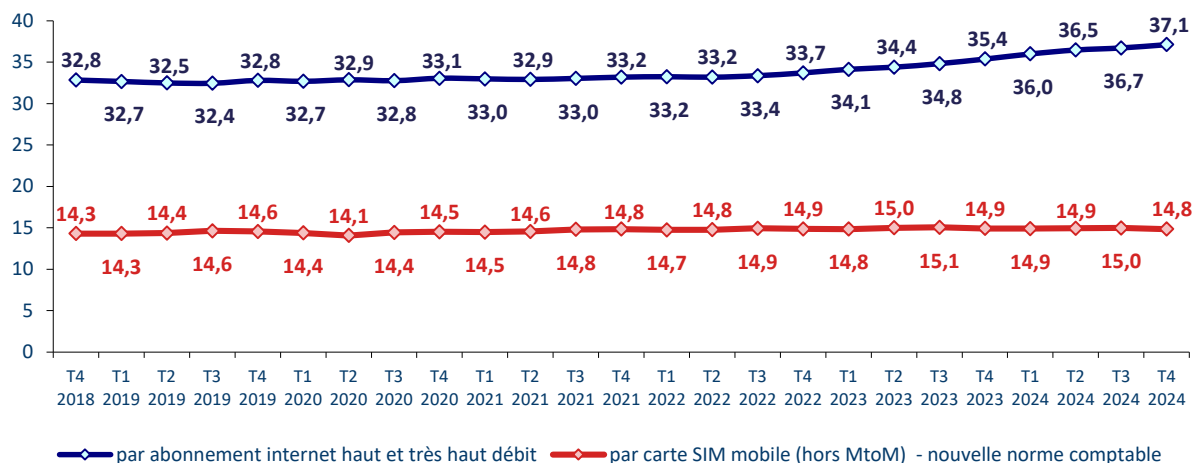


Taux de croissance annuel du revenu des opérateurs sur le marché de détail



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services à valeur ajoutée)

euros HT



Fin décembre 2024, 75 % des abonnements internet sont en fibre optique.

Au 31 décembre 2024, 6,3 millions d’abonnements internet à haut et très haut débit sont sur le réseau cuivre en DSL, représentant moins de 20 % du nombre total d’abonnements internet (- 8 points en un an). Ces abonnements sont remplacés par des abonnements en fibre optique. Le nombre d’abonnements en fibre optique continue de progresser à un rythme élevé, mais qui ralentit progressivement : **2,9 millions d’abonnements supplémentaires en un an ce trimestre** contre + 4,2 millions à son niveau le plus haut en 2021. Le nombre d’abonnements internet en fibre optique atteint 24,4 millions, représentant, à la fin de l’année 2024, 75 % du nombre total d’abonnements internet (+ 9 points en un an) et 91 % du nombre total d’abonnements internet à très haut débit (+ 3 points en un an). Au total, **la croissance du nombre d’abonnements internet s’établit à + 0,7 % en un an au quatrième trimestre 2024**, ce qui représente une augmentation de 230 000 abonnements. **Le nombre d’abonnements internet à haut et très haut débit atteint ainsi 32,6 millions fin décembre 2024**. Parmi ceux-ci, plus des trois quarts (77 % précisément) incluent également l’accès au service audiovisuel dans leur forfait internet, et la quasi-totalité un service de téléphonie en voix sur large bande. Fin 2024, **36,7 millions d’abonnements téléphoniques sont souscrits, dont 3,4 millions d’abonnements à la téléphonie traditionnelle**. Alors que le nombre d’abonnements téléphoniques fixes est en baisse depuis plus de deux ans (- 1,6 % ce trimestre, soit - 595 000 en un an), le nombre de forfaits mobiles continue de croître.

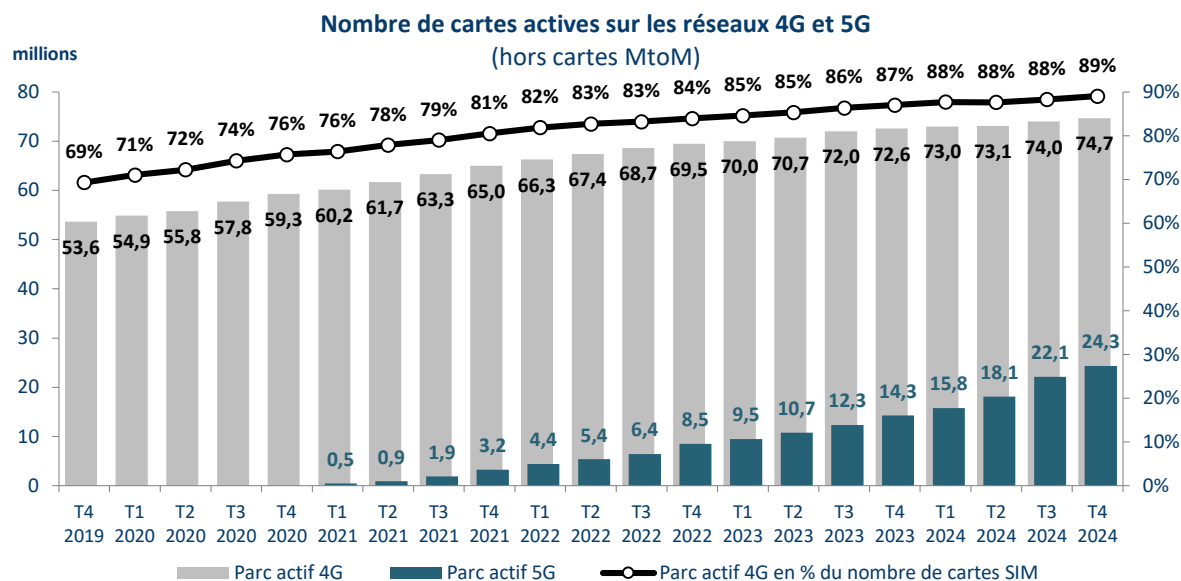
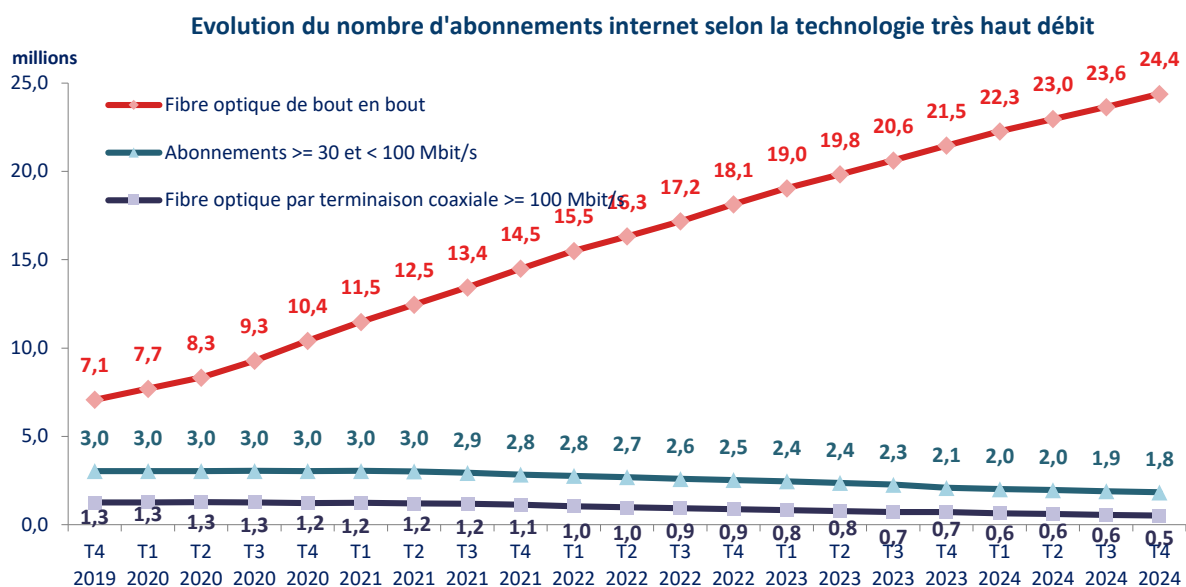
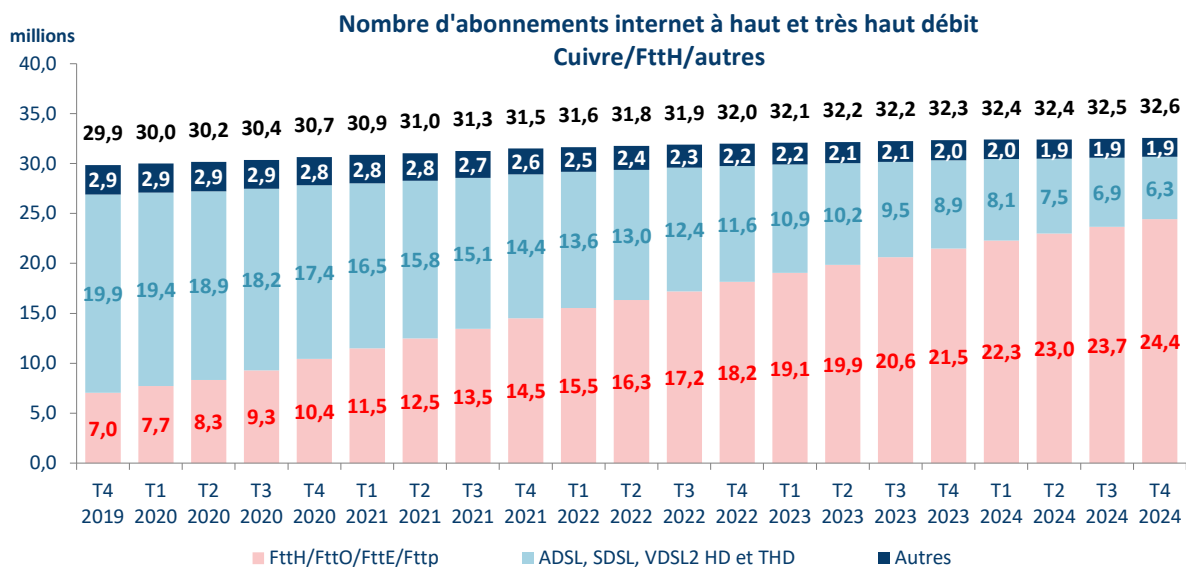
Plus de 24 millions de cartes SIM ont été actives sur les réseaux 5G fin décembre 2024.

Sur 83,8 millions de cartes SIM en service en France fin décembre 2024, plus de 77 millions sont des forfaits, soit une proportion de 92 %. Le nombre de forfaits mobiles continue d’augmenter, même si le rythme de croissance des forfaits ralentit depuis deux ans : **+ 725 000 en un an au quatrième trimestre 2024**, contre + 1,3 million fin 2023 ou encore + 2,1 millions fin 2022. Ce ralentissement s’explique en partie par un taux d’équipement massif en téléphone mobile, de 98 % chez les de 12 ans et plus².

Parallèlement, depuis l’introduction de la 5G en France fin 2020, l’activité sur les réseaux 5G se développe. **Au quatrième trimestre 2024, plus de 24 millions de cartes SIM ont été actives sur les réseaux 5G, soit une augmentation de 10 millions en un an** contre moins de 6 millions en 2023. En conséquence, **près de 30 % des cartes SIM sont désormais actives sur ces réseaux, en hausse de + 12 points en un an**. En revanche, la croissance du nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G ralentit depuis 2022 : + 3 % fin 2024, après des hausses de + 10 % à + 13 % entre 2018 et 2021. Toutefois, **l’utilisation des réseaux 4G demeure majoritaire, avec 89 % des cartes SIM actives sur ces réseaux**, soit une augmentation de + 2 points en un an.

Equipements fixes et mobiles (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Abonnements internet à haut et très haut débit	32,3	32,4	32,4	32,5	32,6
dont fibre optique de bout en bout	21,5	22,3	23,0	23,6	24,4
dont DSL	8,9	8,1	7,5	6,9	6,3
Nombre total de cartes SIM (hors MtoM)	83,4	83,3	83,4	83,8	83,8
dont abonnements et forfaits mobiles	76,3	76,4	76,5	76,9	77,1
dont cartes prépayées mobiles	7,1	6,9	6,9	7,0	6,8
Parc actif 4G	72,6	73,0	73,1	74,0	74,7
Parc actif 5G	14,3	15,8	18,1	22,1	24,3

² Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)



L'utilisation des services vocaux sur les réseaux mobiles demeure soutenue, tandis qu'elle continue de reculer sur les réseaux fixes.

La diminution de l’usage vocal sur les réseaux fixes est en grande partie liée à l’omniprésence du téléphone mobile dans notre quotidien. Selon le baromètre du numérique³, 13 % de la population des 12 ans et plus a eu un usage quotidien du téléphone fixe en 2024, en recul de 14 points en sept ans, tandis que 80 % de cette même population utilise tous les jours leur téléphone mobile (+ 1 point en sept ans).

Les clients des réseaux mobiles totalisent un volume de **50,2 milliards de minutes au quatrième trimestre 2024, dont 7 % sont effectuées en Wi-Fi**, tandis que les utilisateurs des réseaux fixes en ont consommées 5,4 milliards. En termes d’usage vocal moyen, les utilisateurs d’une ligne fixe ont consommé **50 minutes par mois environ** au cours du quatrième trimestre 2024, tandis que **la consommation mensuelle moyenne des abonnés mobiles est stable à environ 3h30 par carte SIM depuis neuf ans**, hors pics de croissance observés durant la crise sanitaire.

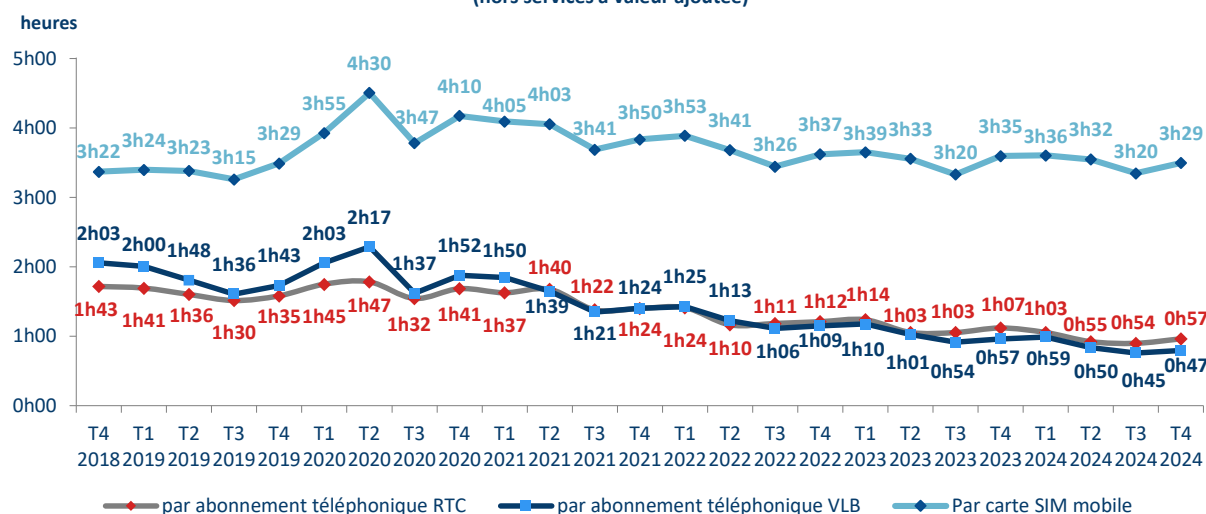
Les clients des opérateurs mobiles consomment toujours plus de données mobiles. **Un client actif sur les réseaux 4G a utilisé en moyenne 17 Go par mois de données au cours du quatrième trimestre 2024**, en hausse de 1 Go à 2 Go par an et par abonné chaque trimestre depuis plus de deux ans. **En revanche, l’usage des SMS est en déclin depuis huit ans en partie en raison de l’utilisation grandissante des applications de messageries instantanées pour envoyer des messages**. Selon le baromètre du numérique, 85 % de la population des 12 ans et plus a utilisé des applications de messageries instantanées pour ce type d’usage en 2024 (+ 5 points en un an). Ainsi, au quatrième trimestre 2024, un client envoie en moyenne 92 SMS par mois (- 15 SMS en un an), contre 250 SMS par mois à son niveau le plus haut en 2016.

Les usages sur le marché de détail	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Volume de minutes sortantes consommées (en millions de minutes)	57 936	58 099	56 198	53 028	55 568
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	6 607	6 693	5 639	5 140	5 376
dont téléphonie mobile	51 328	51 406	50 560	47 887	50 192
Volume de minutes mobiles en roaming out (en millions de minutes)	1 106	1 036	1 140	1 383	1 009
Volume de données consommées sur réseaux mobiles (en exaoctets)	3,5	3,5	3,7	3,9	3,9
Volume de données consommées en roaming out (en exaoctets)	0,073	0,070	0,091	0,145	0,087
Nombre de SMS émis (en millions)	24 181	22 990	22 499	22 130	20 871
Nombre de SMS en roaming out (en millions)	316	285	344	494	266

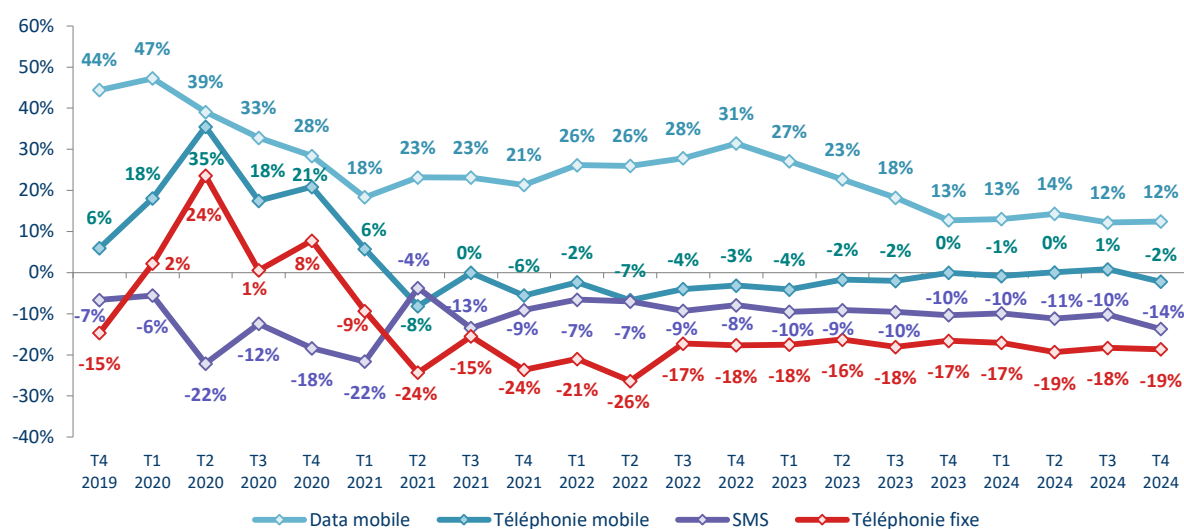
Evolution annuelle des usages sur le marché de détail (en %)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Volume de minutes sortantes consommées	-2,2%	-3,0%	-2,3%	-1,4%	-4,1%
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	-16,6%	-17,1%	-19,3%	-18,3%	-18,6%
dont téléphonie mobile	0,0%	-0,8%	0,1%	0,8%	-2,2%
Volume de minutes mobiles en roaming out	-6,6%	-3,6%	-3,6%	-7,1%	-8,8%
Volume de données consommées sur réseaux mobiles	12,8%	13,1%	14,3%	12,2%	12,5%
Volume de données consommées en roaming out	21,4%	25,4%	23,4%	17,6%	19,4%
Nombre de SMS émis	-10,4%	-9,9%	-11,2%	-10,2%	-13,7%
Nombre de SMS en roaming out	-2,7%	-0,6%	-8,8%	-12,6%	-15,9%

³ Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)

Consommation moyenne mensuelle depuis les réseaux fixes et mobiles (hors services à valeur ajoutée)



Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, fixe, SMS, data mobile)



Notes :

- D'éventuelles révisions des données d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis ;
- Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre T comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire ;
- L'historique des données est téléchargeable [sur le site data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

Sommaire

Synthèse	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	10
1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit.....	10
1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit	10
1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision	14
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes	16
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe).....	16
1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe).....	18
1.2.3 La conservation des numéros fixes	22
1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles	23
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	26
2.1 Les services mobiles classiques.....	26
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	26
2.1.2 Les cartes internet exclusives.....	26
2.1.3 La convergence fixe – mobile	28
2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G	28
2.1.5 La conservation des numéros mobiles.....	30
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	31
2.1.7 Le volume de données consommées	33
2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile	35
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS).....	37
2.1.10 Le roaming out	41
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM.....	41
3 Les services spéciaux	43
4 Les autres revenus des opérateurs	45
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels	45
4.2 Les terminaux et équipements	45
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion.....	47
5.1 L'ensemble du marché.....	47
5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	48
5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles	50
5.4 Le trafic en roaming in des opérateurs mobiles	51
6 Annexe : précisions et définitions	53
6.1 Services fixes	53

6.1.1	Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande	53
6.1.2	Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements ».....	54
6.1.3	Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit.....	54
6.1.4	Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes.....	55
6.1.5	Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet ».....	56
6.2	Services mobiles.....	56
6.2.1	Définitions relatives aux cartes SIM	56
6.2.2	Revenu des services mobiles.....	56
6.2.3	Définitions des factures moyennes mobiles	58
6.2.4	L'itinérance internationale	58
6.3	Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile	59
6.4	Services à valeur ajoutée	59
6.5	L'interconnexion fixe et mobile	61

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit

1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 32,6 millions au 31 décembre 2024. La croissance annuelle du nombre d'abonnements internet ralentit depuis plus de deux ans. Cette croissance s'élève à + 230 000 abonnés sur l'ensemble de l'année 2024, contre + 355 000 en 2023. Néanmoins, la croissance trimestrielle se stabilise : + 100 000 au quatrième trimestre contre + 90 000 un an auparavant.

Avec 3,0 millions d'abonnements supplémentaires en un an, la fibre optique demeure la technologie la plus souscrite, même si la croissance du nombre d'abonnements en fibre optique ralentit progressivement depuis le maximum observé au troisième trimestre 2021 (+ 4,2 millions en un an). A la fin de l'année 2024, le nombre d'abonnements internet en fibre optique atteint 24,4 millions. Ces abonnements en fibre optique représentent, à la fin de l'année 2024, 75 % du nombre total d'abonnements internet (+ 9 points en un an) et 91 % du nombre total d'abonnements à très haut débit (+ 4 points en un an).

Parallèlement, le nombre de locaux couverts en FttH continue d'augmenter, mais à un rythme également plus modéré. Fin 2024, 2,6 millions de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, contre + 3,5 millions un an auparavant et + 6 millions à son niveau le plus haut fin 2021. Sur les 44,6 millions de locaux en France, 40,6 millions sont désormais couverts en FttH, soit une augmentation de + 7 % en un an.

Les autres technologies à très haut débit, (VDSL2, fibre optique avec terminaison coaxiale, THD radio, satellite, box 4G/5G à usage fixe), représentent 2,3 millions d'abonnements fin décembre 2024. Le nombre d'abonnements à ces autres technologies à très haut débit continue de diminuer pour la quatrième année consécutive, avec une baisse de 455 000 abonnements sur l'ensemble de l'année 2024, soit un recul dix fois plus important qu'il y a quatre ans.

Parmi les abonnements à très haut débit, le nombre de cartes SIM 4G/5G à usage fixe dépasse les 500 000 fin décembre 2024. Le nombre de cartes SIM à usage fixe augmente à nouveau pour le troisième trimestre consécutif après deux années de recul, et à un rythme qui continue de s'accroître (+ 80 000 en un an ce trimestre après + 40 000 au troisième trimestre 2024 et + 7 000 au deuxième trimestre). La consommation de données des utilisateurs de box 4G/5G à usage fixe s'élève à 340 000 téraoctets au cours du trimestre, ce qui représente un usage moyen par box 4G / 5G de près de 225 gigaoctets par mois (environ + 24 % en un an).

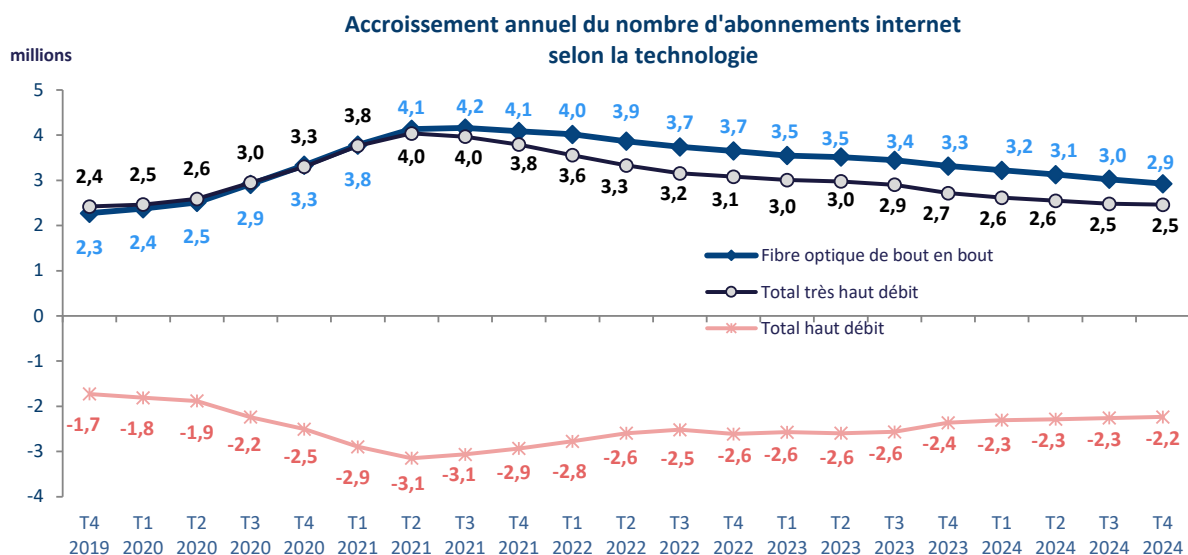
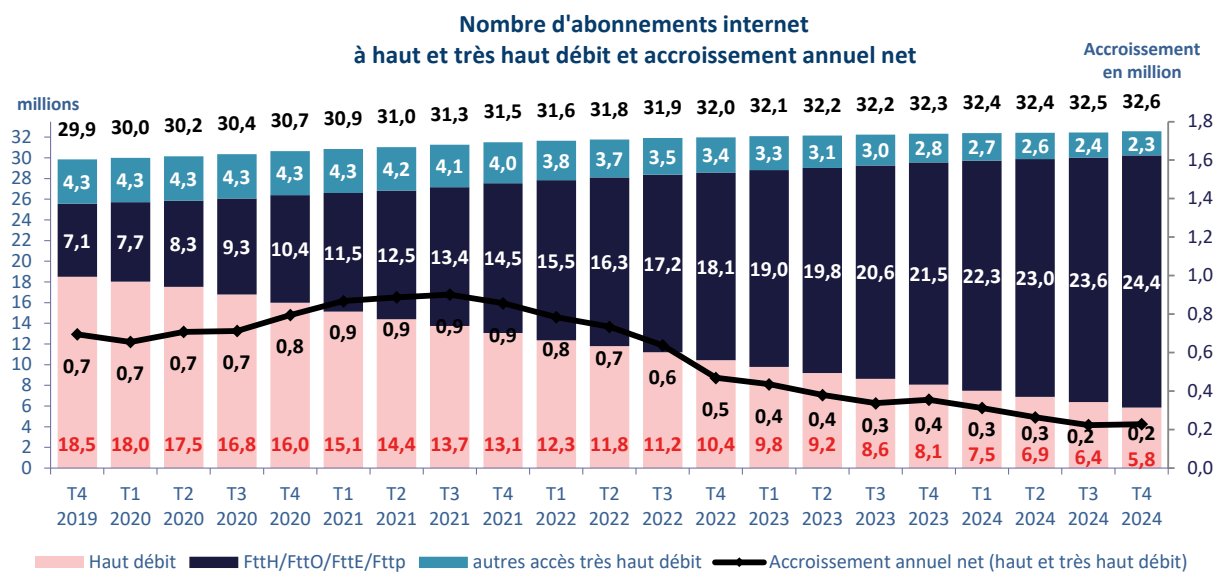
Au total, le nombre d'abonnements internet à très haut débit s'élève, en France, à 26,7 millions au 31 décembre 2024. Les abonnements à très haut débit représentent ainsi plus de huit abonnements internet sur dix. Ces abonnements se substituent progressivement aux abonnements internet à haut débit, dont le nombre diminue chaque année depuis 2015, à un rythme compris entre - 2,5 et - 3 millions par an depuis la fin de l'année 2020. Toutefois, le rythme de baisse en nombre d'abonnements ralentit légèrement en 2024, soit - 2,2 millions en un an.

Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Accès à haut débit	8,076	7,465	6,896	6,380	5,842	-27,7%
dont abonnements xDSL	7,438	6,819	6,250	5,736	5,201	-30,1%
dont autres abonnements haut débit	0,639	0,646	0,646	0,644	0,641	0,3%
Accès à très haut débit	24,254	24,931	25,521	26,086	26,717	10,2%
Abonnements >= 100 Mbit/s	22,172	22,918	23,570	24,198	24,892	12,3%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	21,465	22,273	22,971	23,647	24,390	13,6%
dont avec terminaison en câble coaxial	0,707	0,645	0,599	0,551	0,502	-29,0%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G/5G fixe, THD radio, satellite)	2,082	2,013	1,951	1,888	1,825	-12,4%
dont depuis les box 4G/5G fixes	0,430	0,437	0,448	0,480	0,505	17,4%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	32,331	32,397	32,418	32,466	32,559	0,7%
dont les départements et collectivités d'outre-mer	0,810	0,820	0,823	0,823	0,825	1,7%

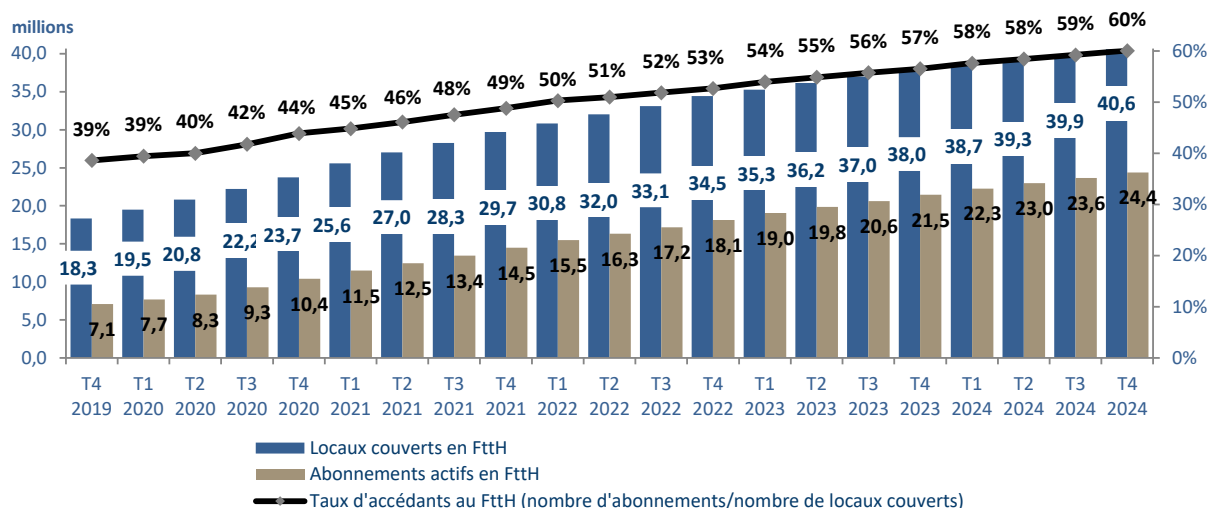
Consommation de données des box 4G/5G à usage fixe	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Volume total de données (en To)	239 333	253 670	263 466	294 259	338 694	41,5%
Consommation mensuelle moyenne par accès (en Go)	179	191	194	206	223	24,4%

Notes :

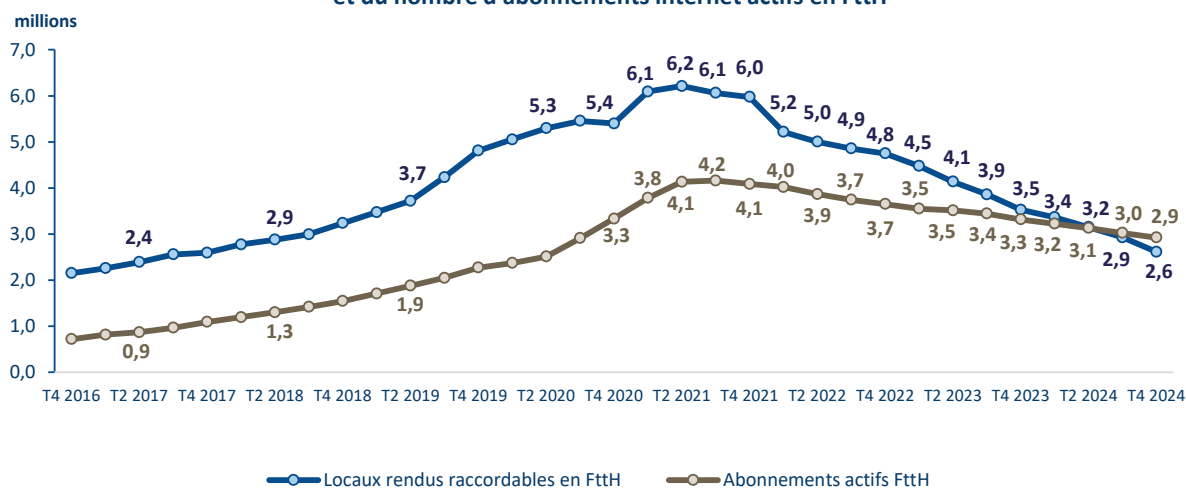
- Sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les abonnements internet dont le débit théorique crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Ces débits maximums théoriques peuvent différer des débits dont bénéficient réellement les consommateurs. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).
- Les réseaux mobiles 4G et 5G dédiés à un usage fixe (box 4G/5G fixes ou cartes SIM 4G/5G) sont généralement réservés aux particuliers ou aux entreprises disposant d'un faible débit ADSL, mais d'une bonne couverture mobile.
- Les abonnements à très haut débit radio (dits « THD radio ») sont inclus dans la rubrique « nombre d'accès à très haut débit – abonnements >= 30 et < 100 Mbit/s ». Le nombre de ces abonnements représente quelques milliers de lignes.
- Des ajustements ont été réalisés sur certains indicateurs avant le quatrième trimestre 2021. Ils concernent essentiellement la répartition par débit du nombre d'abonnements internet avec terminaison en câble coaxial, pour lesquels une partie des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s a été transférée vers les abonnements dont le débit est supérieur à 100 Mbit/s.



Nombre de locaux couverts et d'abonnements actifs en FttH



Evolution annuelle du nombre de locaux couverts en FttH et du nombre d'abonnements internet actifs en FttH



1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

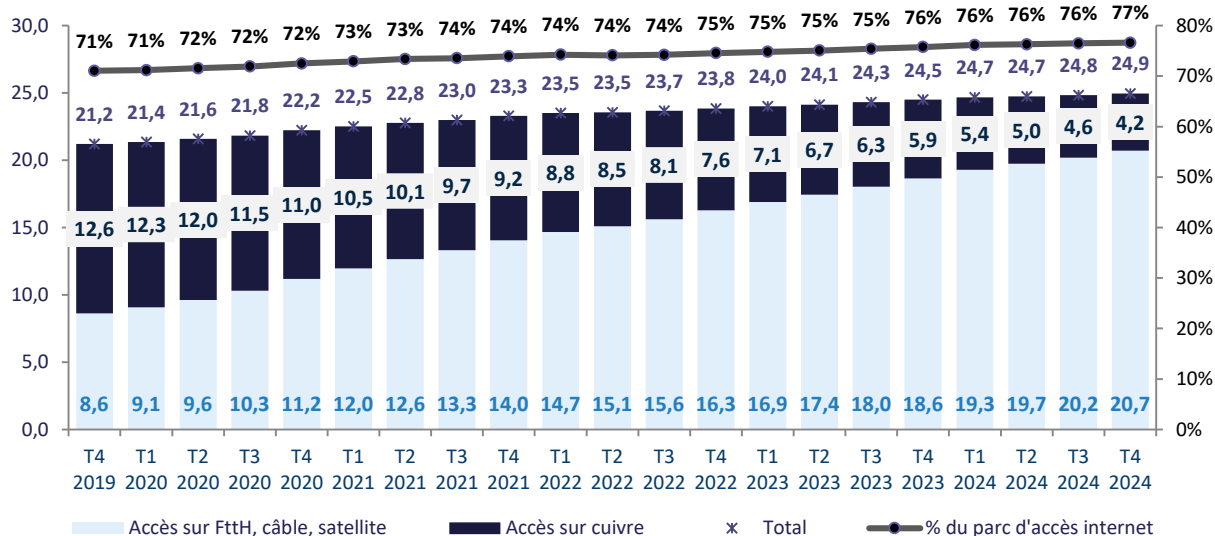
Au 31 décembre 2024, 77 % des abonnés internet bénéficient du service audiovisuel dans le cadre de leur forfait internet. Cette proportion a augmenté d'environ un point par an chaque trimestre depuis quatre ans, à l'exception de l'année 2021, année durant laquelle le nombre d'abonnements avait progressé de plus d'un million. Depuis deux ans, la croissance du nombre de ces abonnements varie entre + 500 000 et + 700 000 par an (+ 500 000 au quatrième trimestre 2024).

Seul le nombre d'abonnements au service audiovisuel sur les réseaux FttH (+ 2,1 millions en un an) augmente, tandis que le nombre d'abonnements DSL diminue de 1,6 million en un an.

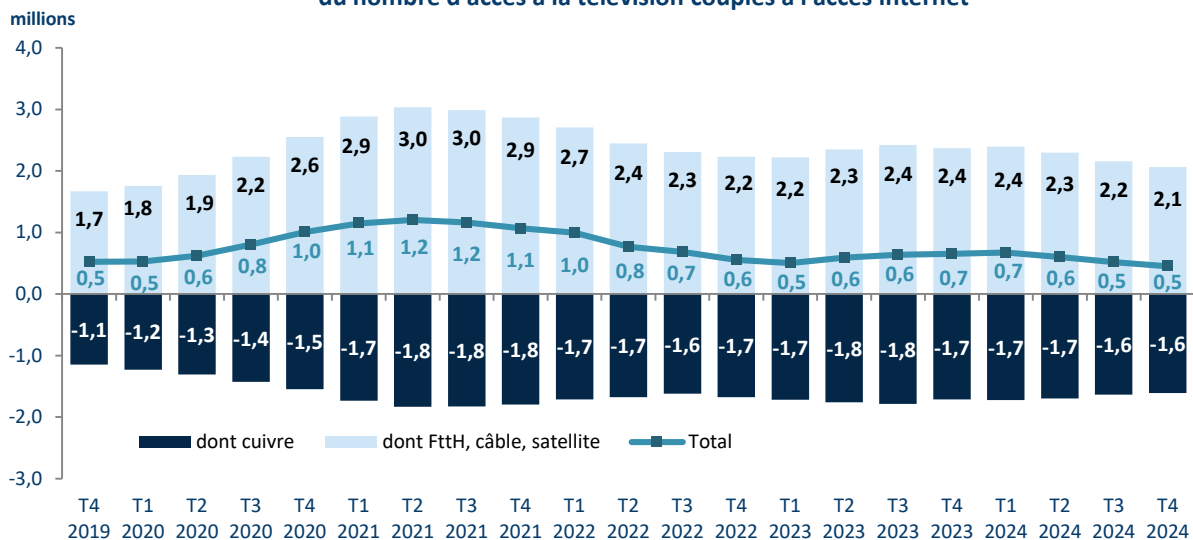
Le ralentissement de la croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel depuis le début de l'année 2022 est également lié au recul du nombre d'abonnements sur réseau câblé et, jusqu'au troisième trimestre 2023, à l'arrêt progressif du service de télévision par satellite d'un opérateur.

Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	24,496	24,672	24,734	24,833	24,946	1,8%
dont par xDSL	5,854	5,386	4,999	4,645	4,243	-27,5%
dont par FttH, câble, satellite	18,642	19,287	19,735	20,189	20,704	11,1%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	75,8%	76,2%	76,3%	76,5%	76,6%	+0,8 point

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement multiservices qui comprend a minima le service d'accès à internet en plus de la télévision.

1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

Au 31 décembre 2024, la France compte 36,3 millions de lignes téléphoniques. Le nombre de ces lignes diminue depuis deux ans (- 1,4 % au quatrième trimestre 2024). La proportion de lignes en fibre optique de bout en bout augmente d'environ 10 points par an depuis fin 2020, au détriment des lignes téléphoniques cuivre, RTC et DSL. Au total, sept lignes sur dix sont actives sur les réseaux à très haut débit, soit 25,8 millions fin décembre 2024.

Le nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande, principalement composé d'abonnements fibre et xDSL, augmente de moins de 1 % par an depuis le début de l'année 2024 (+ 0,4 % ce trimestre) après neuf années de croissance comprise entre + 2 % et + 5 %. Ce ralentissement de la croissance s'explique par une augmentation plus faible depuis deux ans du nombre d'abonnements internet en fibre optique. Le nombre d'abonnements téléphoniques à très haut débit progresse de 11 % en un an ce trimestre (+ 2,6 millions en un an contre + 3,4 millions deux ans auparavant), tandis que ceux sur réseaux cuivre DSL (- 25 %, soit - 2,5 millions en un an) et RTC (- 18 %, soit - 730 000) continuent de reculer.

Au total, 36,7 millions d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes ont été souscrits au 31 décembre 2024. Alors que le nombre de ces abonnements est en baisse depuis plus de deux ans (- 1,6 % ce trimestre, soit - 595 000 en un an), le nombre de forfaits mobiles continue de croître (+ 0,9 % ce trimestre, soit + 725 000).

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Lignes sur réseau cuivre	13,690	12,837	12,082	11,298	10,569	-22,8%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	3,596	3,386	3,227	3,080	2,961	-17,7%
dont lignes supportant un abonnement haut débit DSL	9,602	8,987	8,410	7,798	7,212	-24,9%
dont lignes supportant deux abonnements (bas débit et haut débit DSL)	0,492	0,464	0,446	0,421	0,396	-19,5%
Lignes sur autres technologies*	23,134	23,820	24,436	25,074	25,757	11,3%
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,824	36,656	36,518	36,372	36,326	-1,4%

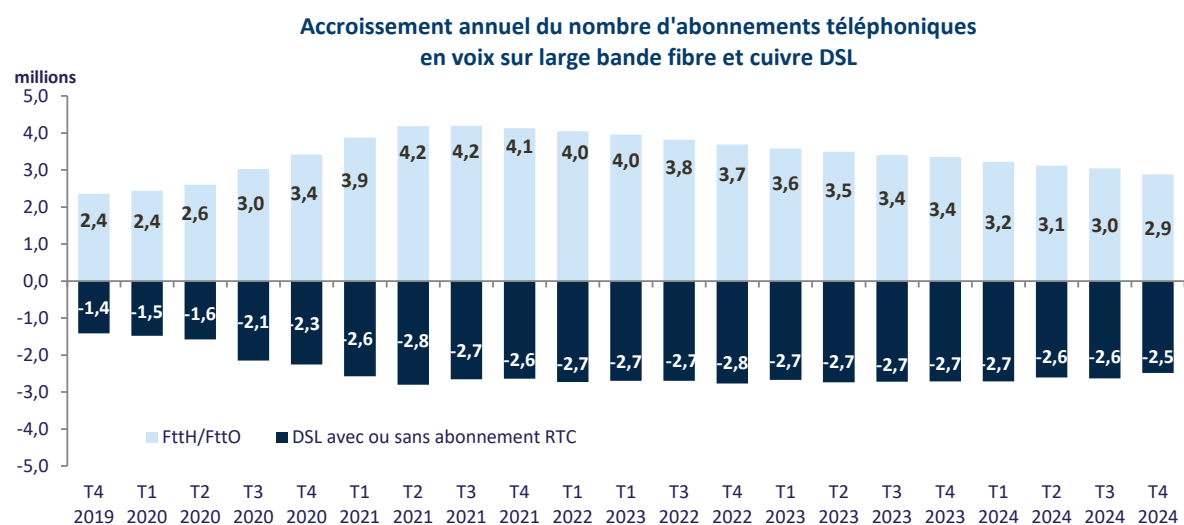
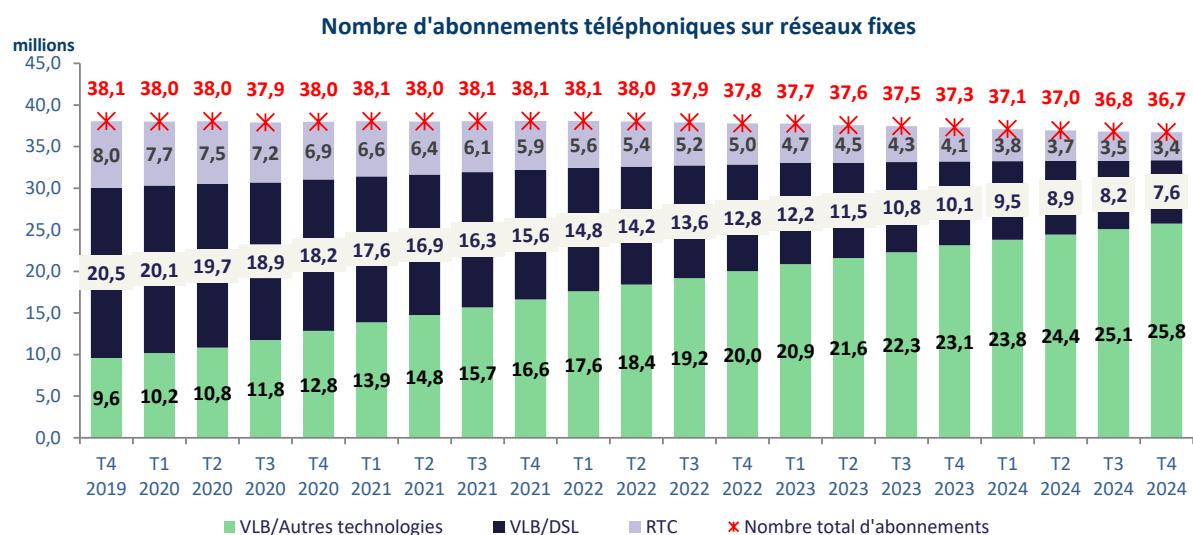
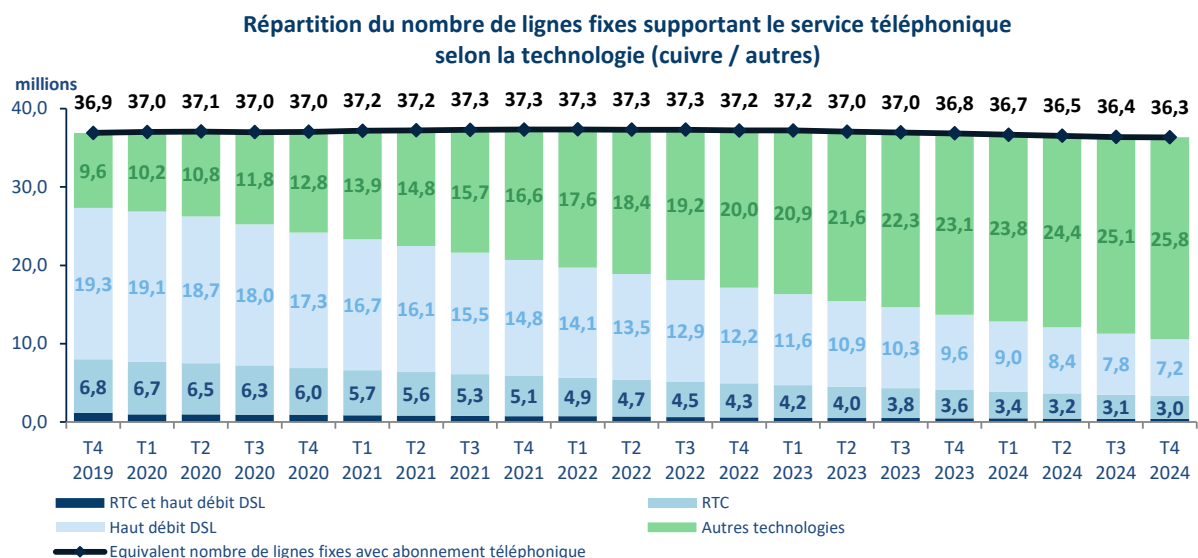
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Abonnement téléphoniques en RTC	4,088	3,850	3,673	3,500	3,356	-17,9%
dont abonnements issus de la VGAST	0,627	0,575	0,545	0,521	0,496	-20,8%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	33,228	33,270	33,291	33,293	33,365	0,4%
dont sur lignes DSL	10,094	9,451	8,856	8,218	7,608	-24,6%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	9,602	8,987	8,410	7,798	7,212	-24,9%
dont sur autres technologies*	23,134	23,820	24,436	25,074	25,757	11,3%
Nombre total d'abonnements	37,315	37,120	36,964	36,793	36,721	-1,6%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil, 4G/5G fixe

Notes :

- plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document ;
- pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document ;
- l'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques analogiques est intervenu le 15 novembre 2018 en métropole et le 15 novembre 2020 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Celui des lignes numériques est intervenu le 15 novembre 2019 en métropole

et le 15 novembre 2021 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. [L'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté \(RTC\) / Arcep](#)



1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

Au quatrième trimestre 2024, les 36,3 millions de lignes téléphoniques sur réseaux fixes ont consommé 5,4 milliards de minutes. La consommation vocale depuis les réseaux fixes est en déclin constant depuis plus de dix ans, avec une baisse comprise entre - 15 % et - 20 %, à l'exception de 2020, où la crise sanitaire a entraîné une hausse de + 9 %.

Cette diminution de l'usage vocal sur les réseaux fixes est en grande partie liée, d'une part, à la sortie de forfaits mobiles incluant la voix en illimitée, et d'autre part, à la place de plus en plus centrale du téléphone mobile dans les foyers. Selon le baromètre du numérique⁴, 13 % de la population des 12 ans et plus a eu un usage quotidien du téléphone fixe en 2024, une proportion en recul de 14 points en sept ans. La consommation vocale par ligne fixe atteint ainsi 49 minutes par mois (toutes technologies confondues, RTC et VLB) au quatrième trimestre 2024, alors que l'usage vocal moyen issu des réseaux mobiles reste élevé, dépassant les trois heures par mois et par carte SIM depuis neuf ans.

Après l'augmentation de la consommation vocale depuis les réseaux fixes en 2020, liée à la crise sanitaire (+ 10 minutes par abonnement VLB et + 7 minutes sur le RTC en 2020), le trafic mensuel moyen a diminué à nouveau à partir de 2021, d'environ 10 minutes par an et par abonnement (que cela soit en RTC ou en VLB) depuis près de deux ans. De plus, les consommations mensuelles moyennes des technologies RTC et VLB sont proches depuis trois ans : 57 minutes pour le trafic RTC et 47 minutes pour le trafic en VLB.

Sur les 5,4 milliards de minutes de communications vocales issues des réseaux fixes, 89 % proviennent des abonnements téléphoniques en voix sur large bande. Après une période 2020-2021 de stabilité, cette proportion a augmenté de 3 points en un an, atteignant 86 % en 2022, en raison de la forte décroissance du trafic RTC. Après un recul d'environ 25 % en un an en 2023, le trafic RTC diminue d'environ 30 % depuis le début de l'année 2024.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	6 607	6 693	5 639	5 140	5 376	-18,6%
dont trafic RTC	848	755	626	582	596	-29,7%
dont trafic en VLB	5 759	5 938	5 013	4 559	4 780	-17,0%

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Service téléphonique RTC	1h07	1h03	0h55	0h54	0h57	-13,9%
Service téléphonique en VLB	0h57	0h59	0h50	0h45	0h47	-17,4%

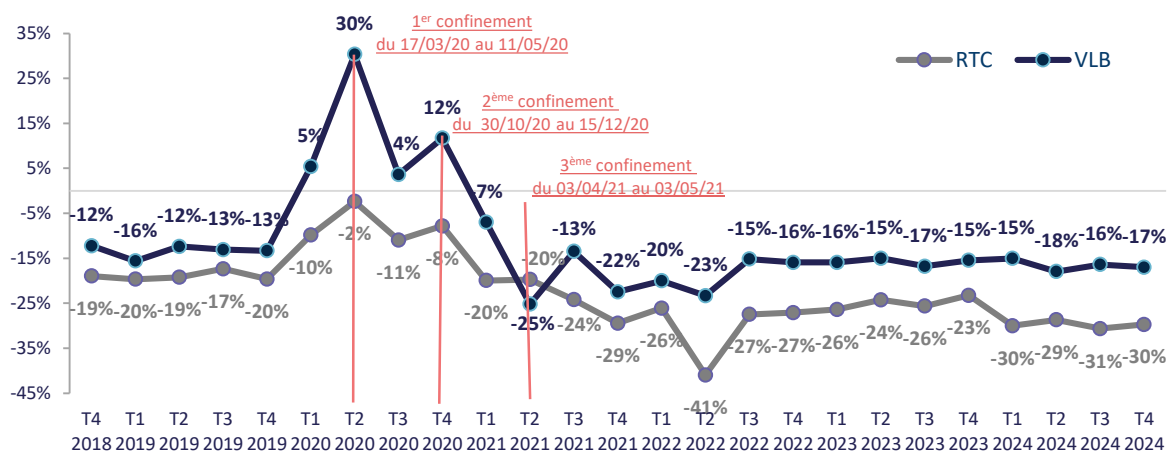
Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Par ligne fixe	0h59	1h00	0h51	0h47	0h49	-17,4%

Notes :

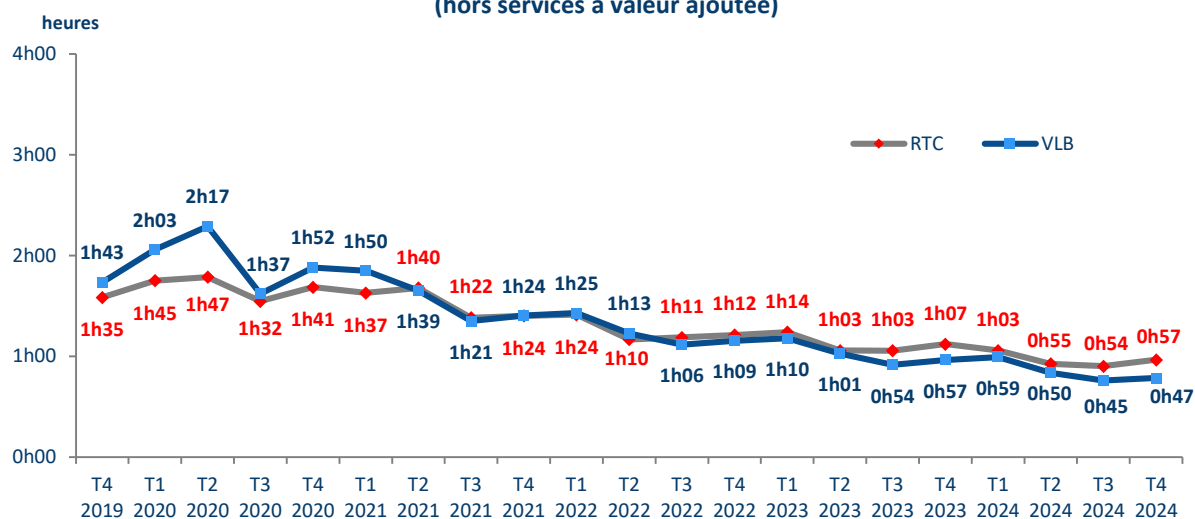
- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

⁴ Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)

Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par technologie



Consommation moyenne mensuelle par abonnement fixe (hors services à valeur ajoutée)



Evolution annuelle des consommations mensuelles moyennes par abonnement fixe et par technologie



Le trafic vocal fixe diminue quelle que soit la destination. Néanmoins, le trafic vocal à destination des réseaux mobiles nationaux (- 16 % en un an ce trimestre) diminue moins rapidement que les communications vocales vers le réseau fixe national (- 20 %) et que la consommation vocale à destination de l'international (environ - 20 % par an depuis le début de l'année 2017). Ainsi, la part du trafic vocal issu des lignes fixes à destination des lignes mobiles, 36 % au quatrième trimestre 2024, progresse d'un à deux points par an (+ 2 points ce trimestre) au détriment du trafic vocal vers le réseau fixe national.

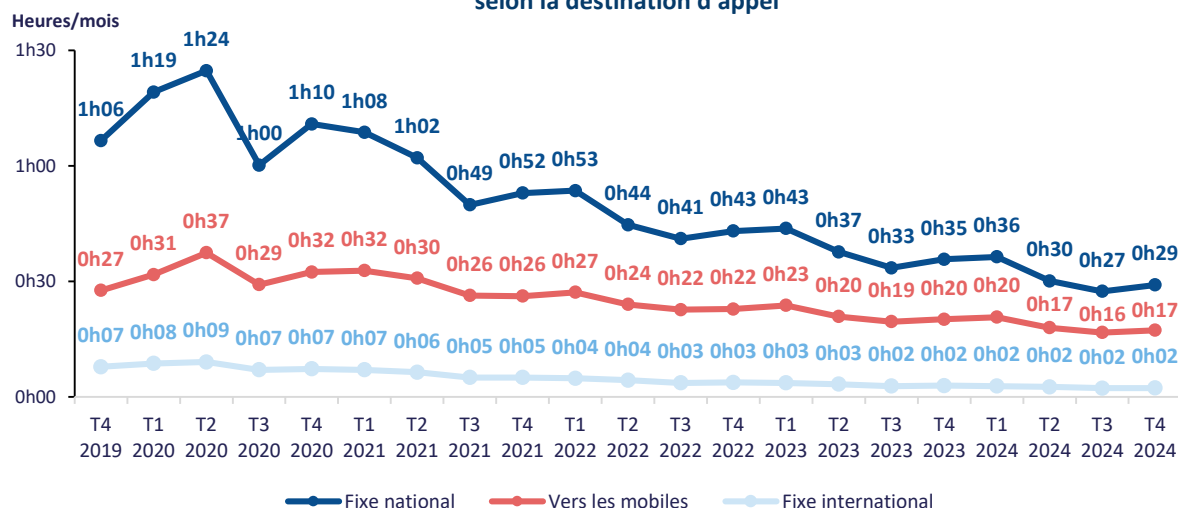
En moyenne, les abonnés au service téléphonique fixe appellent plus longtemps les abonnés fixes du territoire national (29 minutes par mois et par abonnement ce trimestre) que les abonnés mobiles nationaux (17 minutes par mois), ou que les clients des opérateurs mobiles et fixes à l'étranger (2 minutes par mois en moyenne).

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Vers fixe national	4 012	4 062	3 349	3 035	3 209	-20,0%
Vers l'international	330	315	293	252	257	-22,2%
Vers les mobiles	2 266	2 316	1 997	1 853	1 910	-15,7%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	6 607	6 693	5 639	5 140	5 376	-18,6%

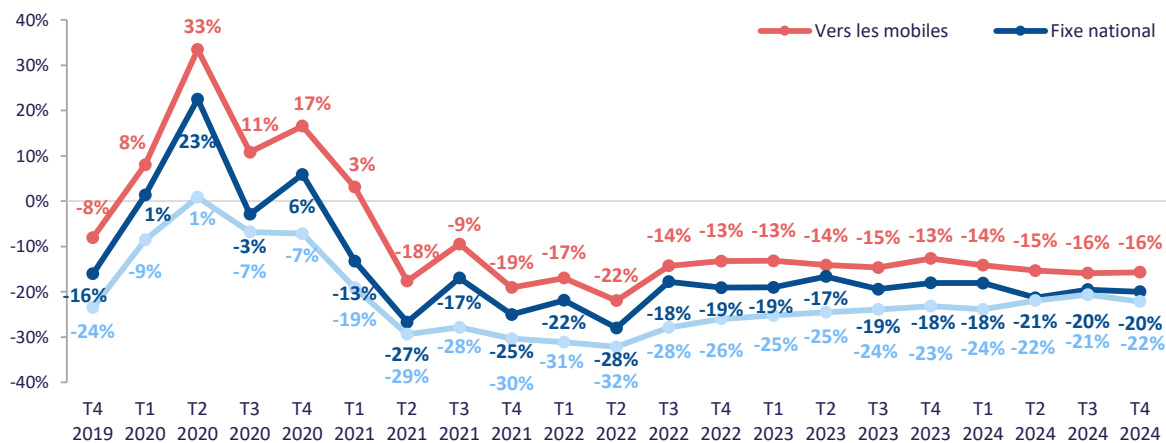
Le marché de la téléphonie RTC (abonnements et communications vocales), en déclin depuis plus de vingt ans, représente 251 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2024, soit 6 % du revenu fixe total du marché de détail. Depuis le début de l'année 2024, la facture mensuelle moyenne de ce service (grand public et entreprises) dépasse 24 euros HT par mois. Cette dépense moyenne enregistre une croissance continue depuis le deuxième trimestre 2023, oscillant entre + 0,50 et + 1 euro HT par abonnement, en partie en raison des hausses tarifaires de l'abonnement téléphonique intervenues en février 2023 et en février 2024. Cependant, la croissance fléchit légèrement ce trimestre, avec une augmentation de + 0,6 euro HT, après trois trimestres consécutifs proches de + 0,9 euro HT par abonnement.

Revenus liés au service téléphonique par le RTC (en millions d'euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Accès, abonnements et services supplémentaires	250	240	233	223	211	-15,8%
Communications vocales	51	48	44	41	41	-19,6%
Total (accès, services supplémentaires et communications vocales)	301	288	277	264	251	-16,5%

Consommations moyennes mensuelles par abonné selon la destination d'appel



Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par destination d'appel

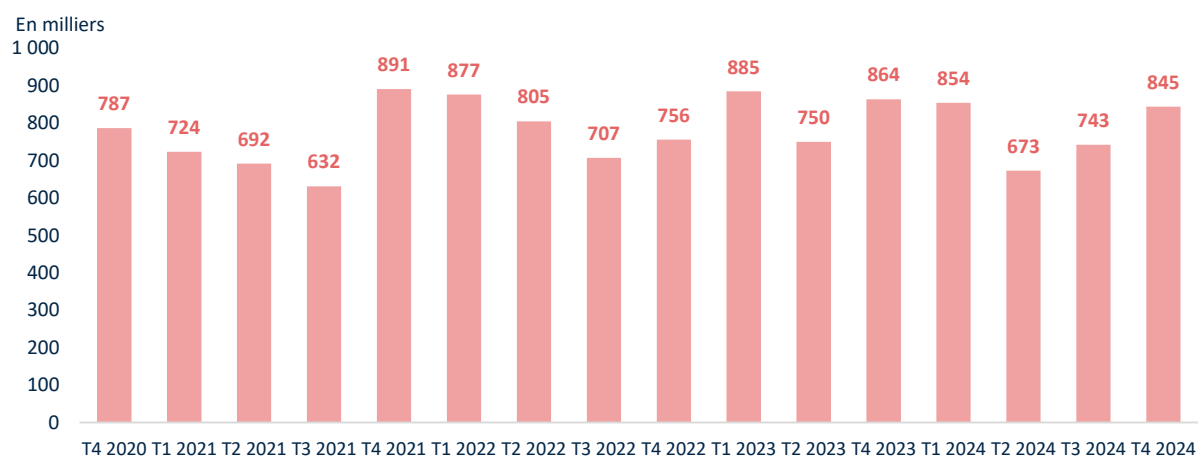


1.2.3 La conservation des numéros fixes

Le nombre de numéros de téléphones fixes conservés par les clients lors d'un changement d'opérateur s'établit à 845 000 ce trimestre, soit un recul de - 20 000 numéros par rapport au quatrième trimestre 2023.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	864	854	673	743	845	-2,2%

Nombre de numéros conservés



1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles

Au quatrième trimestre 2024, la vente de services fixes par les opérateurs de communications électroniques auprès des particuliers et des entreprises a généré un revenu de 4,4 milliards d'euros HT.

Malgré la baisse continue des revenus des services bas débit (- 16 % en un an ce trimestre) et des accès de haute qualité (- 4 %), le revenu total des services fixes connaît une hausse constante depuis le début de l'année 2023. Cette croissance s'élève à plus de 3 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024 après une augmentation de + 2 % en 2023 marquant la fin d'une décennie de recul suivie de trois années de quasi-stabilité.

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d'euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Bas débit (accès, communications)	301	288	277	264	251	-16,5%
Haut et très haut débit	3 474	3 535	3 587	3 614	3 662	5,4%
Abonnements (internet et VLB) et communications VLB facturées	2 894	2 954	3 017	3 069	3 137	8,4%
Autres revenus liés à l'accès à internet (vidéo à la demande...)	580	581	570	544	525	-9,5%
Accès de haute qualité et réseaux intersites vendus aux entreprises	543	536	528	522	521	-4,1%
Ensemble des revenus des services fixes	4 318	4 359	4 392	4 400	4 433	2,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

Seul le revenu généré par la vente des services à haut et très haut débit (internet, téléphonie, télévision) contribue à la croissance du revenu total des opérateurs fixes. Le revenu des services à haut et très haut débit croît plus rapidement que le nombre d'abonnements internet, et affiche des taux de croissance records depuis le début de l'année 2023 : + 6,1 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024 (+ 5 % au quatrième trimestre 2024), et + 4,9 % en 2023 après + 3,1 % en 2022. Cette évolution s'explique en partie par les hausses tarifaires⁵ mises en place par les opérateurs à la fin de l'année 2022 et durant l'année 2023.

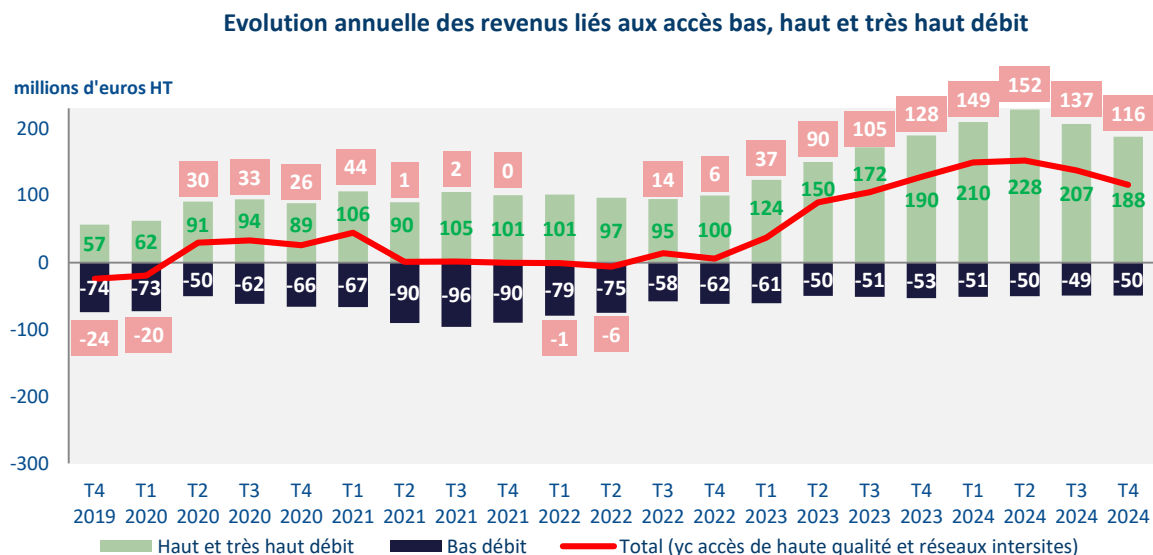
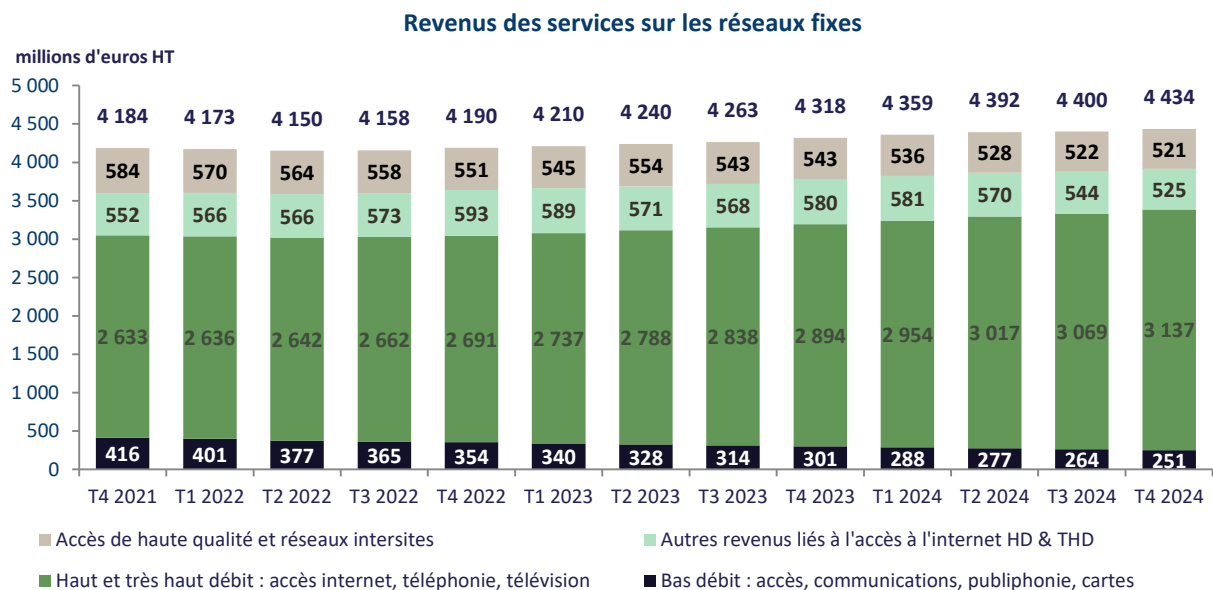
En conséquence, la croissance de la facture moyenne par abonnement internet progresse depuis le début de l'année 2023, atteignant environ + 2 euros en un an en moyenne depuis le début de l'année 2024, contre environ + 0,3 euro HT par an et par accès sur la période 2020-2022. Ainsi, au quatrième trimestre 2024, la dépense moyenne pour un forfait internet à haut ou à très haut débit dépasse 37 euros HT par mois. De même, les augmentations du tarif de l'abonnement téléphonique RTC (un euro TTC en février 2023, deux euros TTC en février 2024) ont entraîné une hausse de la facture mensuelle moyenne des utilisateurs de ce service, qui s'élève désormais à 24,4 euros HT ce trimestre. Toutefois, l'impact de ces hausses tarifaires tend à diminuer légèrement pour le deuxième trimestre consécutif.

Enfin, sur le marché des entreprises, le revenu issu de la fourniture d'accès de haute qualité et réseaux intersites atteint 521 millions d'euros HT ce trimestre. Ce revenu continue de diminuer, à un rythme qui s'accélère légèrement par rapport à 2023 : - 3,5 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024 après - 2,7 % en 2023.

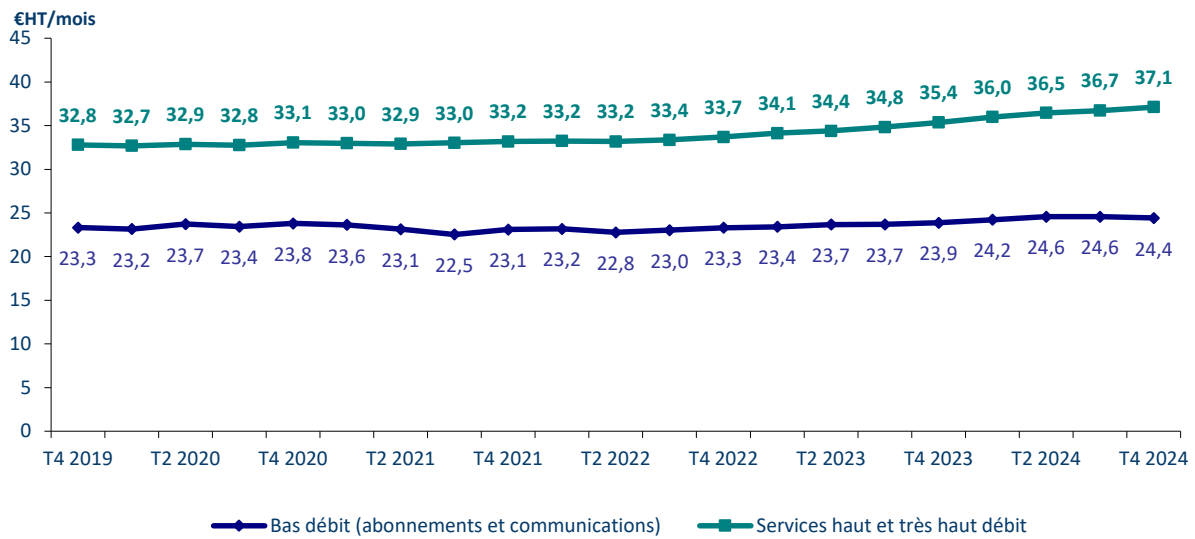
⁵ D'après le dernier observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles (30 mai 2024), les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et décembre 2023.

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Service téléphonique RTC (accès et communications)	23,9	24,2	24,6	24,6	24,4	2,3%
Accès haut ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	35,4	36,0	36,5	36,7	37,1	4,9%

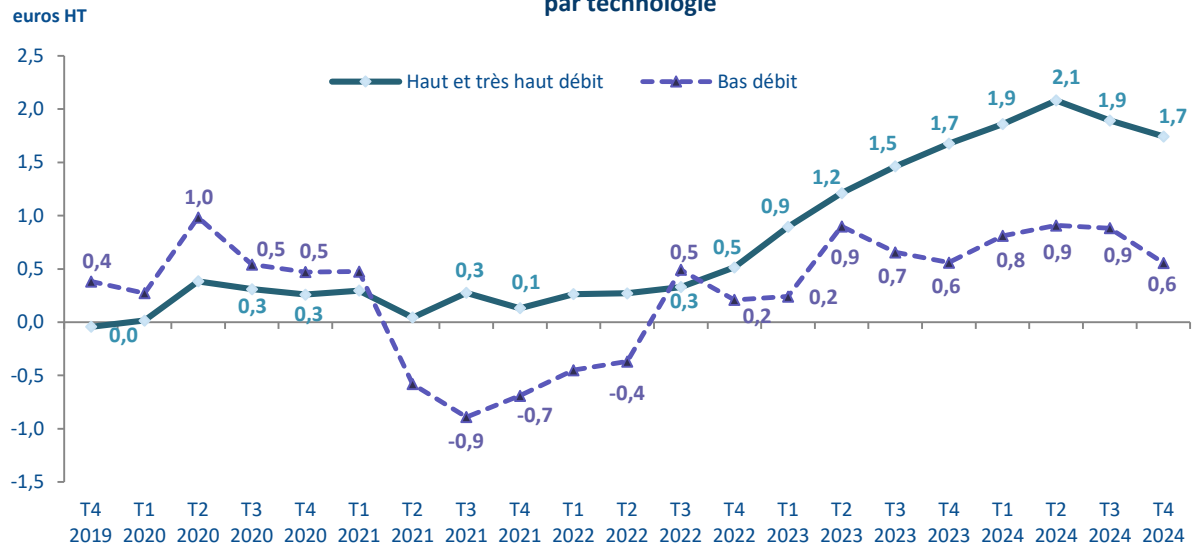
Facture moyenne par ligne fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Accès RTC et VLB (internet, communications, télévision)	33,7	34,3	34,8	35,1	35,5	5,4%



Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



Notes :

- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Au 31 décembre 2024, le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'élève à 83,8 millions. La croissance annuelle du nombre de ces cartes décélère depuis deux ans (+ 430 000 en un an au quatrième trimestre 2024, contre + 630 000 un an auparavant). Ce ralentissement s'explique par l'affaiblissement de la croissance du nombre de forfaits, observé depuis le quatrième trimestre 2022, combiné au recul structurel du nombre de cartes prépayées, initié en 2012. Ainsi, le nombre de forfaits progresse de + 725 000 au quatrième trimestre 2024, après + 1,3 million un an auparavant. Le recul du nombre de cartes prépayées se poursuit avec une baisse de 300 000 cartes SIM en un an, mais à un rythme en nombre de cartes SIM inférieur à celui du quatrième trimestre 2023 (- 620 000 cartes).

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	76,329	76,402	76,549	76,869	77,053	0,9%
Cartes prépayées	7,076	6,853	6,857	6,959	6,785	-4,1%
dont cartes prépayées actives	5,102	4,990	5,107	5,213	5,109	0,2%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	83,404	83,255	83,406	83,828	83,838	0,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique, émis au moins un SMS interpersonnel, ou effectué au moins une connexion à internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues les cartes SIM 4G/5G dédiées uniquement à un usage internet fixe, qui ne peuvent généralement pas être utilisées en situation de mobilité. Ces cartes sont comptabilisées dans la section services fixes.

2.1.2 Les cartes internet exclusives

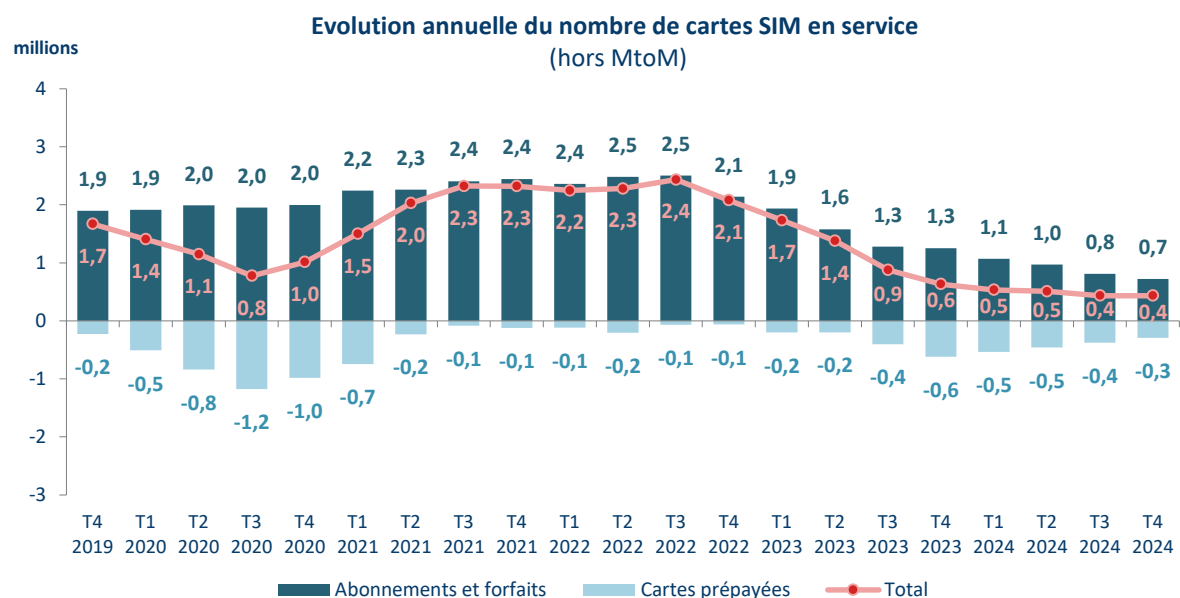
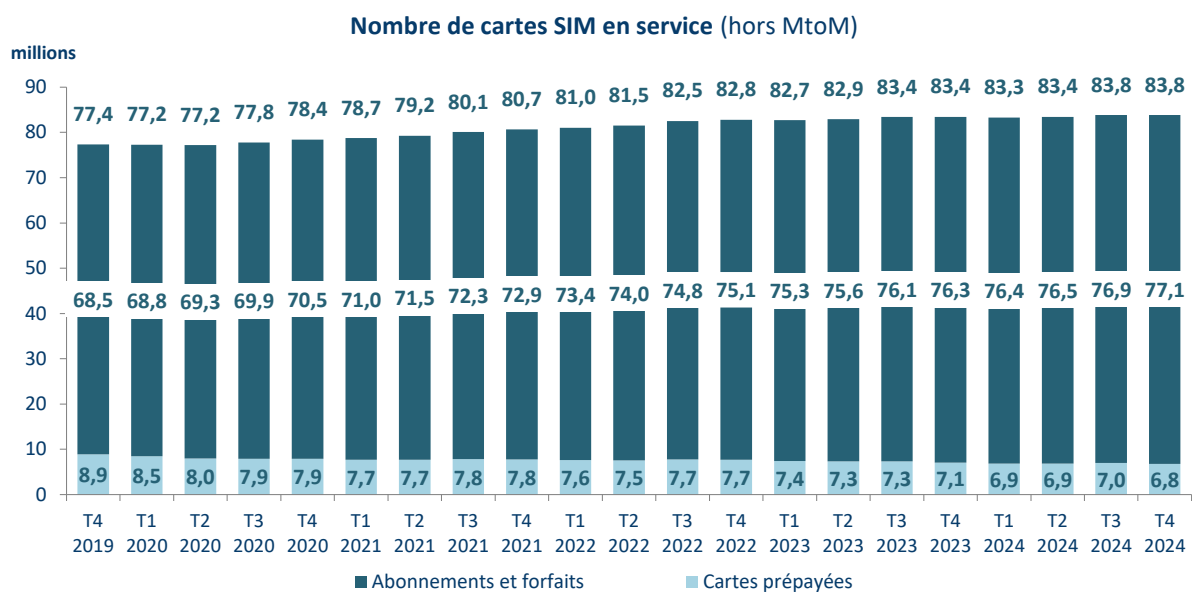
Le nombre de cartes SIM dédiées aux connexions internet en situation de mobilité s'élève à 4,1 millions au quatrième trimestre 2024. Ces cartes représentent 4,9% du nombre total de cartes SIM en France, une proportion qui évolue peu au cours du temps (- 0,1 point par rapport au quatrième trimestre 2023).

Le nombre de cartes internet exclusives diminue après quatre années de croissance. Au quatrième trimestre 2024, le nombre de ces cartes enregistre un recul de - 30 000 cartes en un an, après + 230 000 cartes au quatrième trimestre 2023. La baisse de ce marché provient entièrement du segment des cartes prépayées. Le nombre de souscriptions forfaitaires, qui représente 91% du nombre de cartes SIM internet exclusives, progresse de + 30 000 cartes en un an, après + 370 000 cartes un an auparavant. Cette croissance affaiblie du nombre de forfaits ne permet pas de compenser la baisse de 60 000 cartes sur le segment prépayé.

Cartes internet exclusives (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	3,717	3,752	3,802	3,743	3,749	0,9%
Cartes prépayées internet exclusives	0,450	0,425	0,399	0,403	0,388	-13,7%
dont cartes prépayées internet actives	0,210	0,182	0,175	0,180	0,175	-16,6%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	4,166	4,178	4,201	4,146	4,138	-0,7%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	5,0%	5,0%	5,0%	4,9%	4,9%	-0,1 point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G/5G). Les cartes internet 4G/5G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe – mobile

Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe conduisant à une réduction tarifaire atteint 25,9 millions, soit une progression de + 2,5 % par rapport à 2023. La croissance annuelle de ces cartes ralentit depuis le premier trimestre 2024 après deux années d'accélération. La part du nombre de forfaits couplés atteint 34 % du total des forfaits au quatrième trimestre 2024 (+ 0,5 point en un an).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	25,302	25,271	25,297	25,612	25,925	2,5%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	33%	33%	33%	33%	34%	+0,5 point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	30%	30%	30%	31%	31%	+0,6 point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs sous forme soit d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G

Au cours du quatrième trimestre 2024, 24,3 millions de cartes SIM ont été actives au moins une fois sur les réseaux 5G, en hausse de + 2,2 millions en un trimestre et de + 10 millions en un an. Ces cartes représentent 29 % du nombre total de cartes SIM en service (+ 12 points en un an).

Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G atteint 74,7 millions au quatrième trimestre 2024. Ces cartes représentent 89 % du nombre total de cartes SIM, soit + 2 points en un an. La croissance annuelle des cartes actives sur les réseaux 4G, qui oscillait entre + 5 et + 7 millions entre 2019 et 2022, ralentit depuis. Ainsi, au quatrième trimestre 2024, le nombre de cartes SIM actives sur ces réseaux progresse de + 2,1 millions en un an, contre + 3,1 millions un an auparavant. En outre-mer, le nombre de cartes actives sur les réseaux 4G s'élève à 2 millions au quatrième trimestre 2024. En hausse de 130 000 en un an, elles représentent 77 % du nombre total de cartes en service dans les départements et collectivités d'outre-mer (+ 6 points en un an).

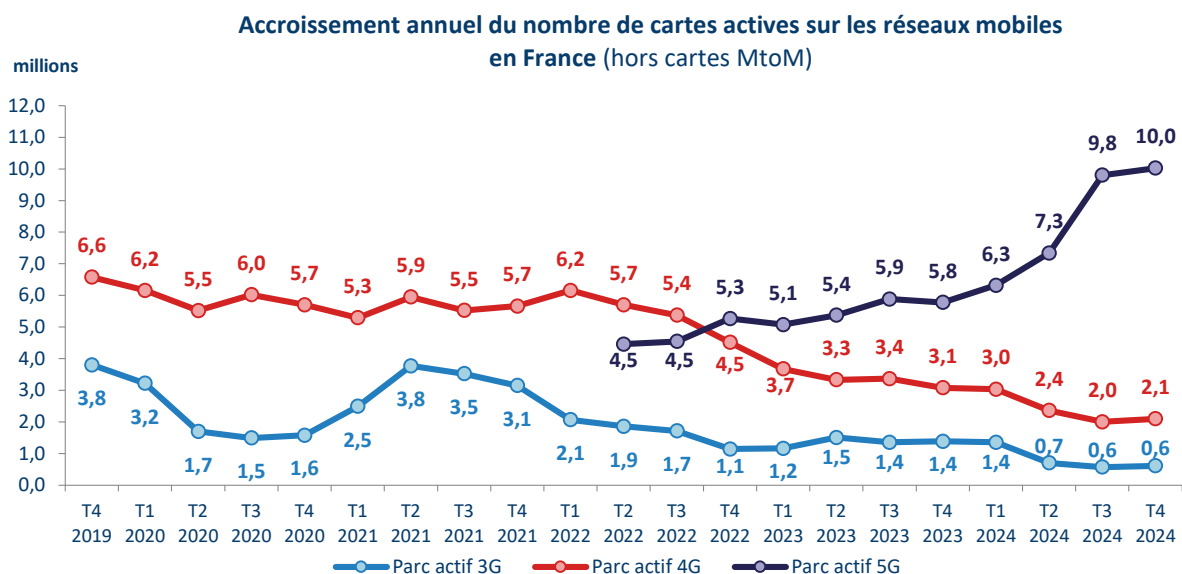
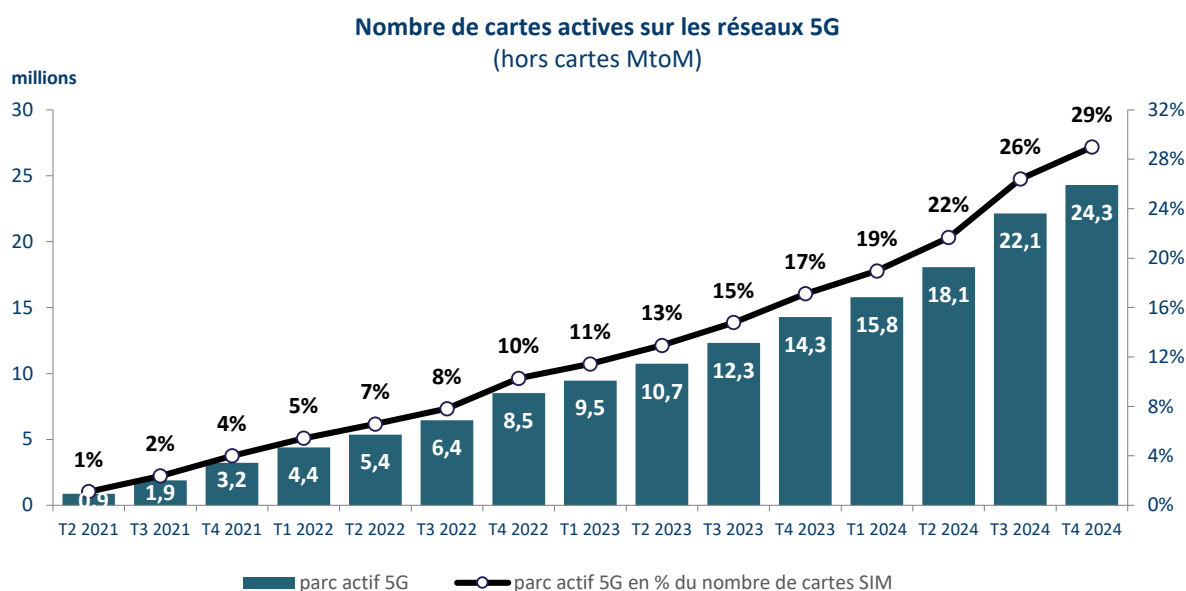
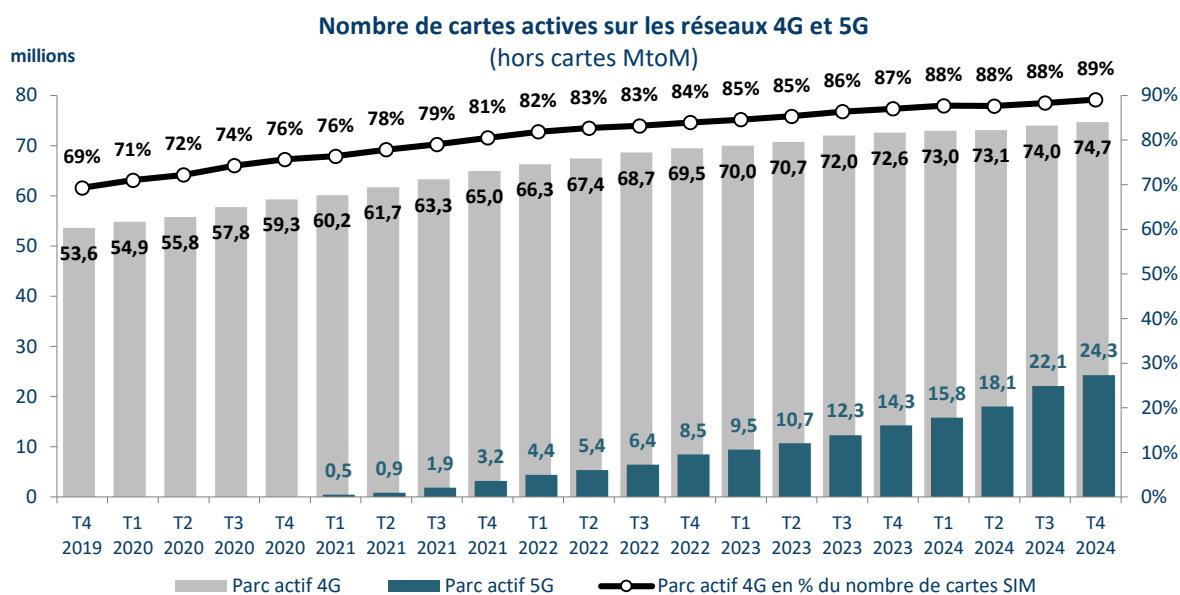
Sur les réseaux 3G, le nombre de cartes s'élève à 71 millions au quatrième trimestre 2024, soit une croissance annuelle de 610 000. Ces cartes représentent une part stable du nombre total de cartes SIM (85 %).

Parcs actifs 3G, 4G et 5G (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Parc actif 3G	70,427	70,280	70,622	70,997	71,035	0,9%
Parc actif 4G	72,578	73,015	73,105	74,032	74,677	2,9%
Parc actif 5G	14,279	15,786	18,069	22,131	24,303	70,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- *Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 5G a été revu par rapport aux publications précédentes aux premier et deuxième trimestres 2024 en raison d'une meilleure comptabilisation de ces clients actifs par un opérateur.*
- *Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.*

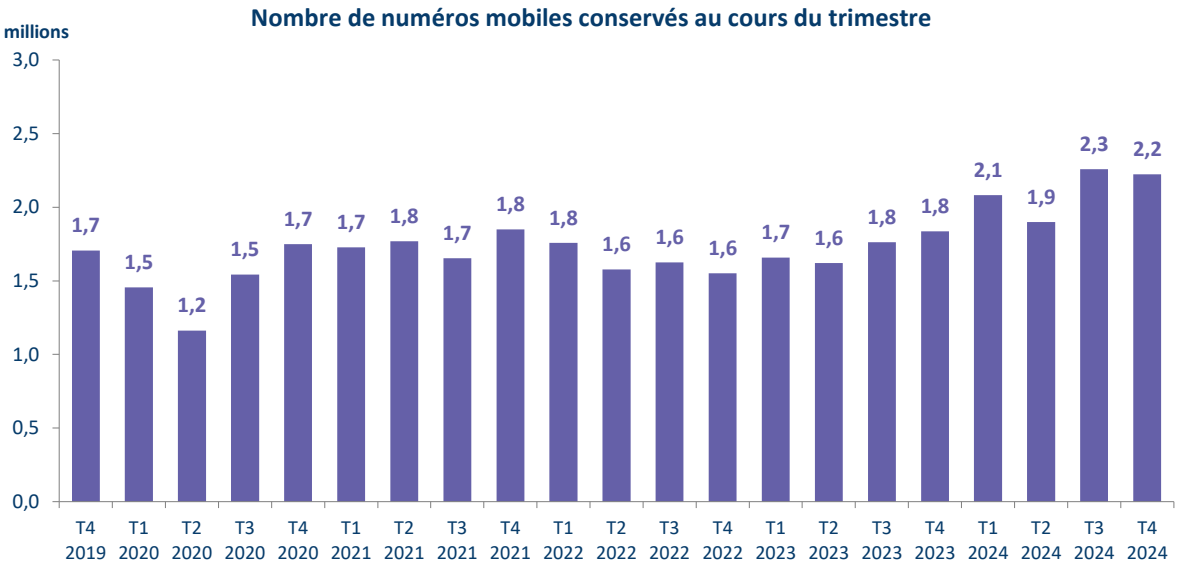


2.1.5 La conservation des numéros mobiles

Au cours du quatrième trimestre 2024, 2,2 millions de numéros ont été conservés par les clients à la suite d'un changement d'opérateur. Après une année de recul (jusqu'à - 16 % en un an au quatrième trimestre 2022), le nombre de numéros conservés progresse depuis le deuxième trimestre 2023 et de + 21,1 % au quatrième trimestre 2024, contre + 18,5 % un an auparavant. Cette croissance est en partie liée à la forte augmentation du volume de ventes brutes (+ 15 % en un an) observées sur le marché post-payé grand public au quatrième trimestre 2024.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,837	2,082	1,898	2,259	2,224	21,1%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services mobiles sur le marché de détail s'élève à 3,7 milliards d'euros HT au quatrième trimestre 2024. Après une accélération au début de l'année 2021 (jusqu'à + 5,9 % au deuxième trimestre 2021) et deux années de ralentissement, la croissance du revenu lié à l'utilisation des services mobiles se stabilise au quatrième trimestre 2024.

Le revenu issu des abonnements forfaitaires représente 97 % du revenu total des services mobiles et génère un revenu de 3,6 milliards d'euros HT. Ce revenu se stabilise au quatrième trimestre 2024 (+ 0,3 % en un an). Le revenu issu de la vente et du rechargement des cartes prépayées s'élève quant à lui à 98 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2024. Le revenu du segment prépayé est en retrait depuis le deuxième trimestre 2023 (- 6,9 % en un an au quatrième trimestre 2024).

La facture mensuelle moyenne par carte SIM est stable depuis un an, elle s'établit à 14,8 euros HT au quatrième trimestre 2024. La facture mensuelle moyenne baisse de 20 centimes d'euros HT sur le segment des forfaits et de 10 centimes d'euros HT sur le segment des cartes prépayées.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Abonnements et forfaits	3 627	3 628	3 638	3 659	3 636	0,3%
Cartes prépayées	105	99	98	101	98	-6,9%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 733	3 727	3 737	3 759	3 734	0,0%

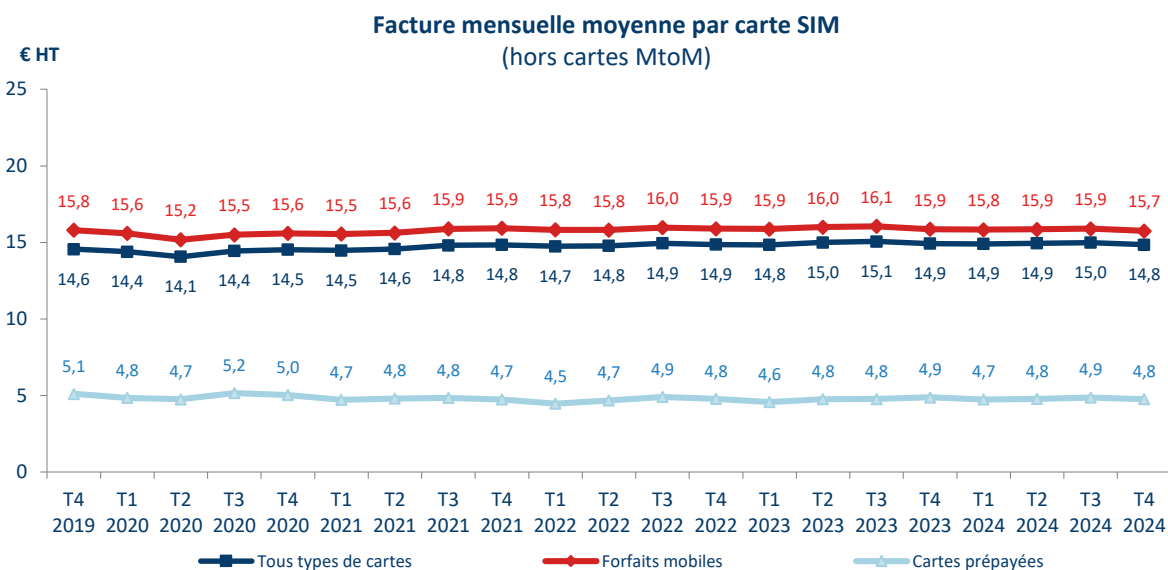
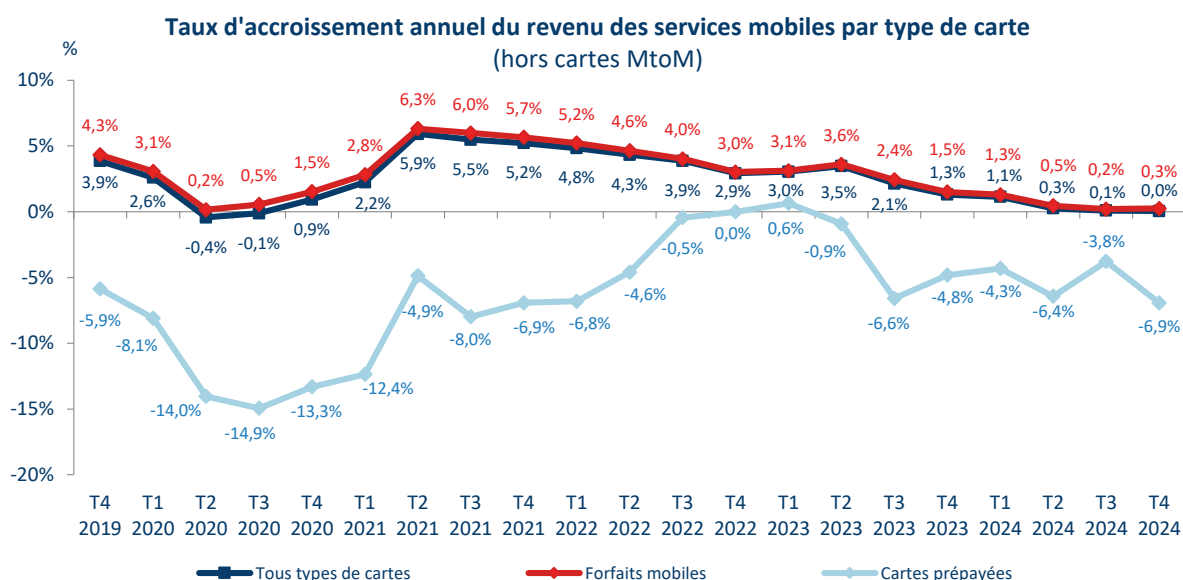
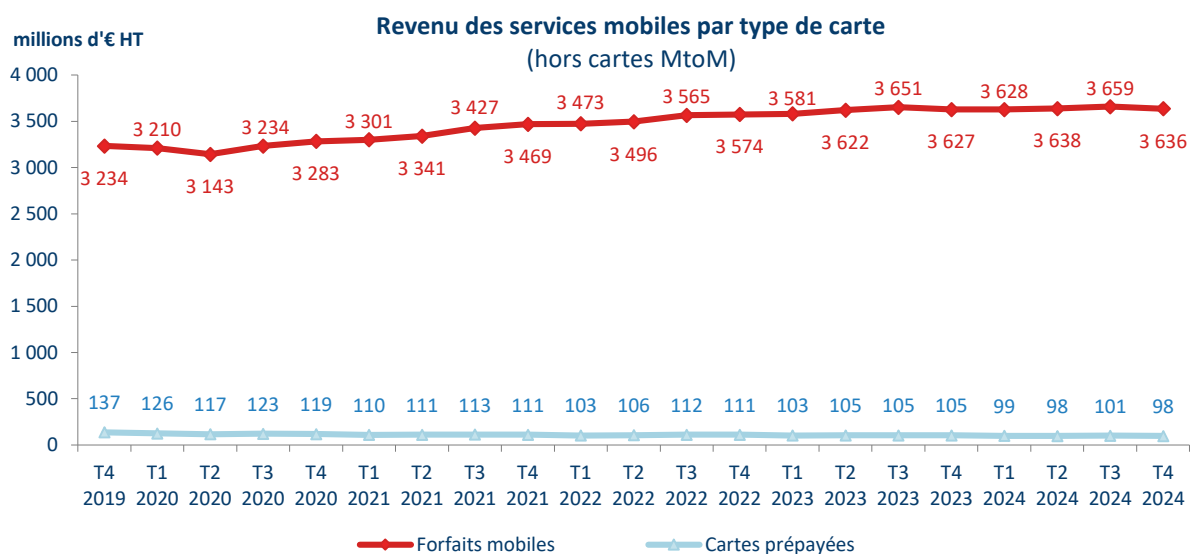
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Par carte SIM mobile	14,9	14,9	14,9	15,0	14,8	-0,5%
dont forfait	15,9	15,8	15,9	15,9	15,7	-0,7%
dont carte prépayée	4,9	4,7	4,8	4,9	4,8	-2,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir en annexe D ([Services à valeur ajoutée](#)).
- Au 1^{er} janvier 2018, l'application de la norme comptable IFRS 15 a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux. Pour plus de précisions, se reporter en annexe B ([Changements liés à la norme IFRS](#)).
- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées par les clients des opérateurs sur les réseaux mobiles s'élève à 3,9 exaoctets au quatrième trimestre 2024. Après une année 2022 au cours de laquelle la croissance annuelle de la consommation de données mobiles n'a cessé de progresser, pour atteindre + 31 % au quatrième trimestre 2022, la croissance décélère depuis le deuxième trimestre 2023. La croissance du volume de données consommées reste toutefois élevée, de + 12,5 % en un an au quatrième trimestre 2024, un rythme similaire à celui observé depuis un an.

Le volume de données mobiles consommées par les clients détenteurs de forfaits s'accroît de + 11,5 % en un an et s'établit à 17 gigaoctets en moyenne par mois et par carte SIM au quatrième trimestre 2024 (+ 1,6 gigaoctet en un an). La consommation de données mobiles progresse plus rapidement chez les utilisateurs de cartes prépayées (+ 29,6 % en un an). La consommation mensuelle moyenne par carte prépayée s'établit ainsi à 12,2 gigaoctets (+ 3,2 gigaoctets en un an). Le trafic de données généré à partir des cartes internet exclusives décroît de - 5,2 % en un an au quatrième trimestre 2024, après des croissances ininterrompues en 2022 et au premier trimestre 2023. La croissance annuelle du trafic de données mobiles de ce segment de marché décélérerait entre le troisième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2024. La part du trafic issu de ces cartes s'établit à 2 % au quatrième trimestre 2024.

Le volume de données consommées par les utilisateurs actifs sur les réseaux 4G atteint 3,5 exaoctets au quatrième trimestre 2024. La croissance annuelle de ce trafic n'a cessé de ralentir entre le premier trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024. Au quatrième trimestre 2024, la croissance de ce trafic s'établit à + 11,3 %, contre + 9,6 % un an plus tôt.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaoctet)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Abonnements et forfaits	3,285	3,335	3,507	3,646	3,663	11,5%
Cartes prépayées	0,181	0,198	0,205	0,215	0,235	29,6%
Consommation de données au cours du trimestre	3,466	3,533	3,712	3,860	3,898	12,5%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,077	0,076	0,074	0,068	0,073	-5,2%
dont consommées par les clients actifs 4G	3,173	3,232	3,368	3,524	3,530	11,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications. Ce volume n'inclut pas le trafic en Wi-Fi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G / 5G à usage fixe des opérateurs mobiles.

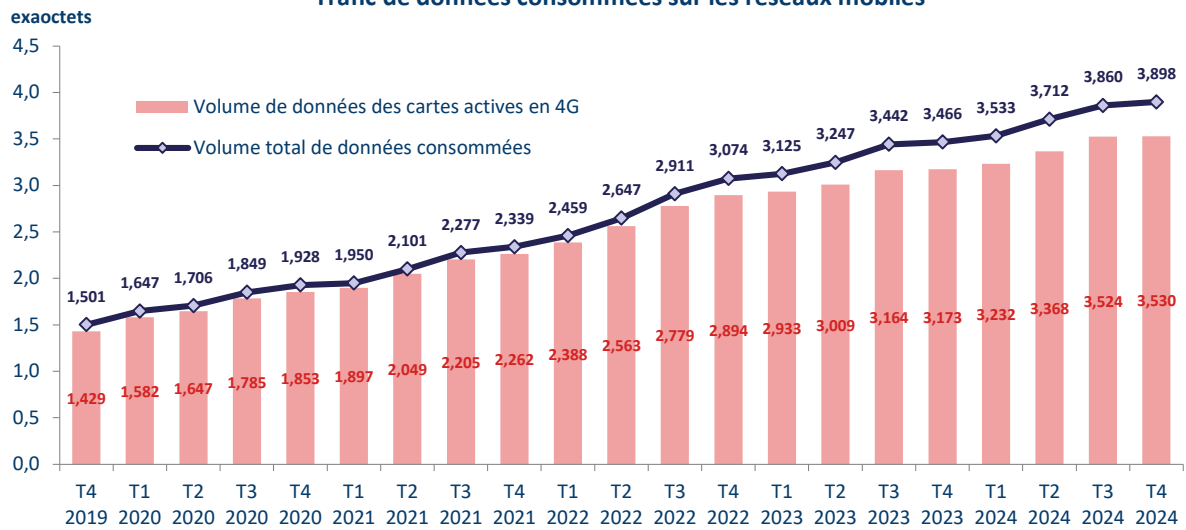
La consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles s'élève à 16,6 gigaoctets au quatrième trimestre 2024 (+ 1,8 gigaoctets en un an). Celle des utilisateurs actifs sur les réseaux 4G progresse de 1,3 gigaoctet en un an et s'établit à 17 gigaoctets.

Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Consommation moyenne par forfait	15,4	15,6	16,4	17,0	17,0	10,4%
Consommation moyenne par carte prépayée	9,0	10,2	10,7	11,1	12,2	35,8%
Consommation moyenne de données par carte SIM	14,9	15,2	15,9	16,5	16,6	11,9%
Consommation par carte active internet	16,5	16,8	17,5	18,0	18,1	9,4%
Consommation par carte active en 4G	15,7	15,9	16,5	17,1	17,0	8,2%

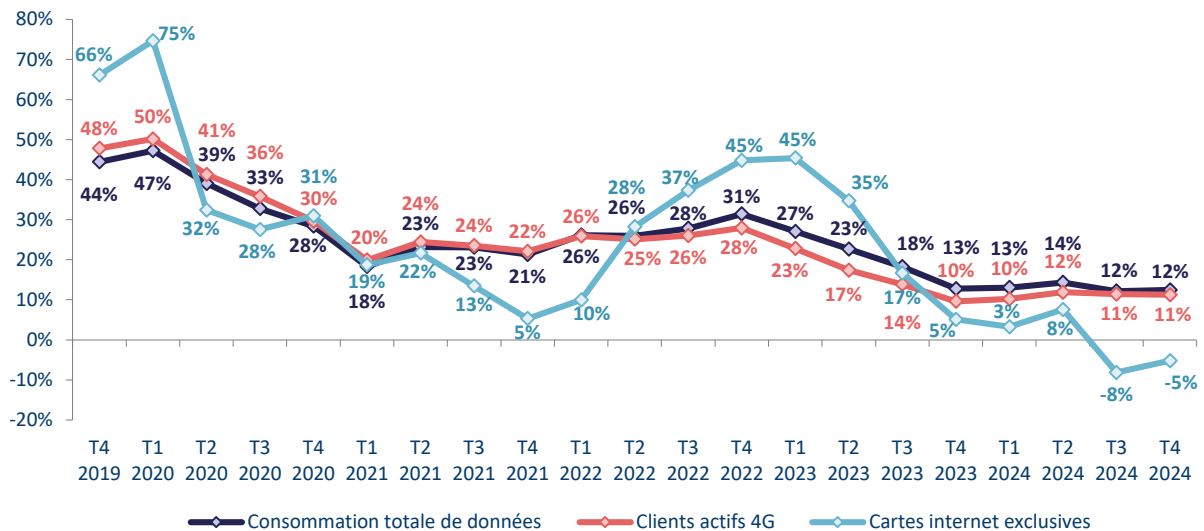
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles



Taux d'accroissement annuel du volume de données mobiles



2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile

Le volume de communications vocales depuis les téléphones mobiles s'élève à 50,2 milliards de minutes au quatrième trimestre 2024. Après une stabilisation au quatrième trimestre 2023, le trafic vocal se contracte à nouveau (- 2,2 % en un an).

La consommation mensuelle moyenne de téléphonie mobile s'établit à 3h29 au quatrième trimestre 2024, en baisse après deux trimestres de stabilité. Ce recul provient entièrement de la clientèle détentrice de forfaits (3h41 par mois) qui réduit sa consommation mensuelle moyenne de 8 minutes en un an. En revanche, sur le segment prépayé, la consommation vocale moyenne (1h15 par mois) progresse depuis un an, et de 5 minutes en un an au quatrième trimestre 2024.

Le volume de communications vocales réalisées en voix sur Wi-Fi représente 7,4 % du trafic vocal depuis les téléphones mobiles. Le volume de ces communications progresse de 14,4 % en un an et atteint 3,7 milliards de minutes au quatrième trimestre 2024.

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Abonnements et forfaits	49 902	49 972	49 095	46 463	48 735	-2,3%
Cartes prépayées	1 427	1 434	1 465	1 425	1 457	2,1%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	51 328	51 406	50 560	47 887	50 192	-2,2%
dont communications mobiles en voix sur wifi	3 258	3 524	3 307	3 205	3 727	14,4%

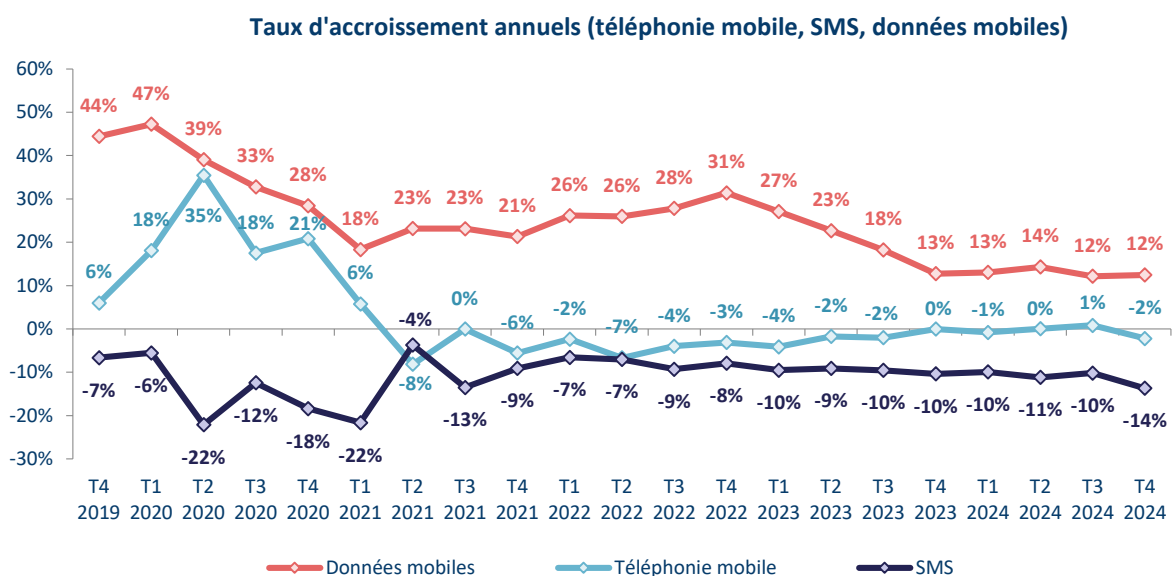
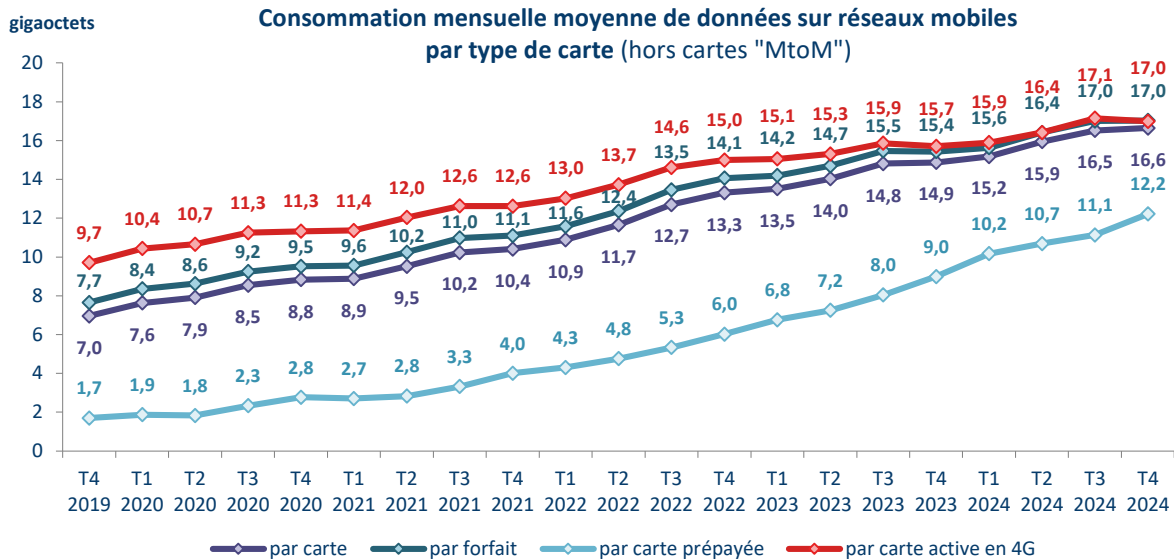
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : La voix sur Wi-Fi permet aux utilisateurs de téléphones mobiles, lorsque cela est techniquement possible, d'accéder à un service de communications lorsqu'ils disposent d'une qualité de service de communications vocales dégradée au sein des bâtiments.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Par carte SIM mobile	3h35	3h36	3h32	3h20	3h29	-2,7%
dont forfait	3h49	3h49	3h45	3h32	3h41	-3,3%
dont carte prépayée	1h10	1h13	1h15	1h13	1h15	6,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



Le trafic téléphonique depuis les réseaux mobiles diminue quelle que soit la destination d'appel. Ce recul est plus rapide à destination de l'international et depuis l'international en situation de *roaming out* (environ -9% en un an au quatrième 2024 que celui des communications nationales (-2 % environ en un an)

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Communications mobiles vers fixe national	5 972	6 060	5 854	5 643	5 797	-2,9%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	43 722	43 803	43 044	40 355	42 910	-1,9%
Communications mobiles vers l'international	528	508	522	507	476	-9,9%
Roaming out *	1 106	1 036	1 140	1 383	1 009	-8,8%
Traffic de communications au départ des mobiles	51 328	51 406	50 560	47 887	50 192	-2,2%

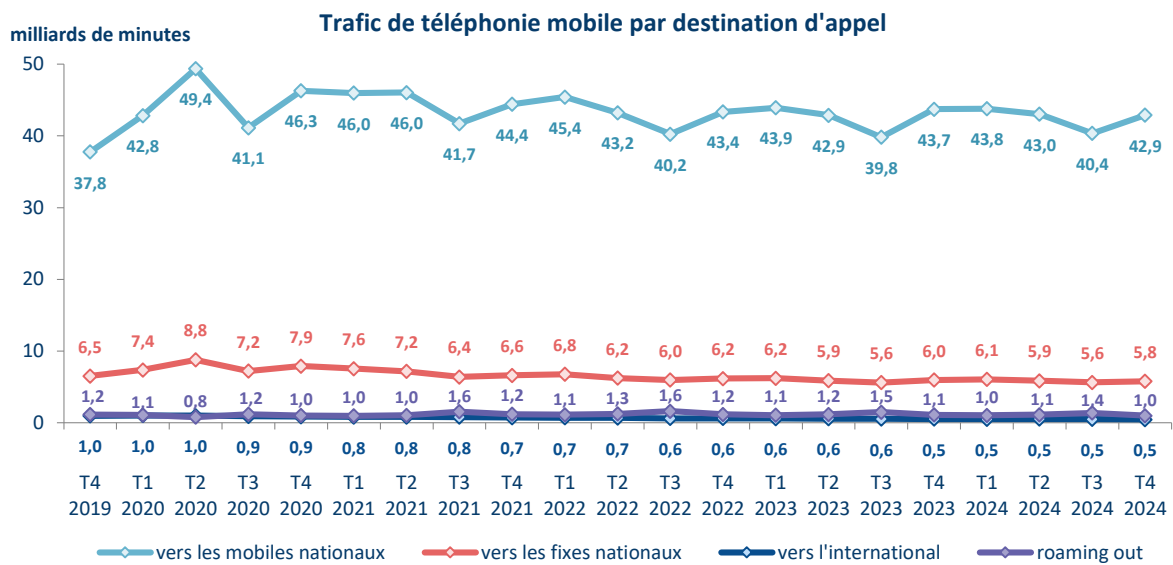
(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

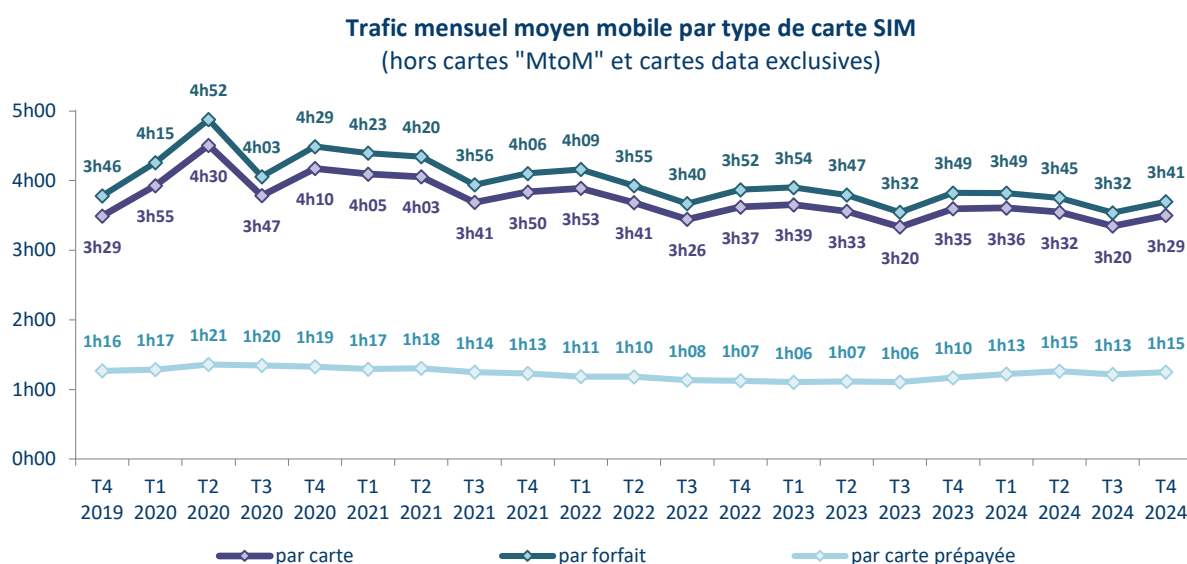
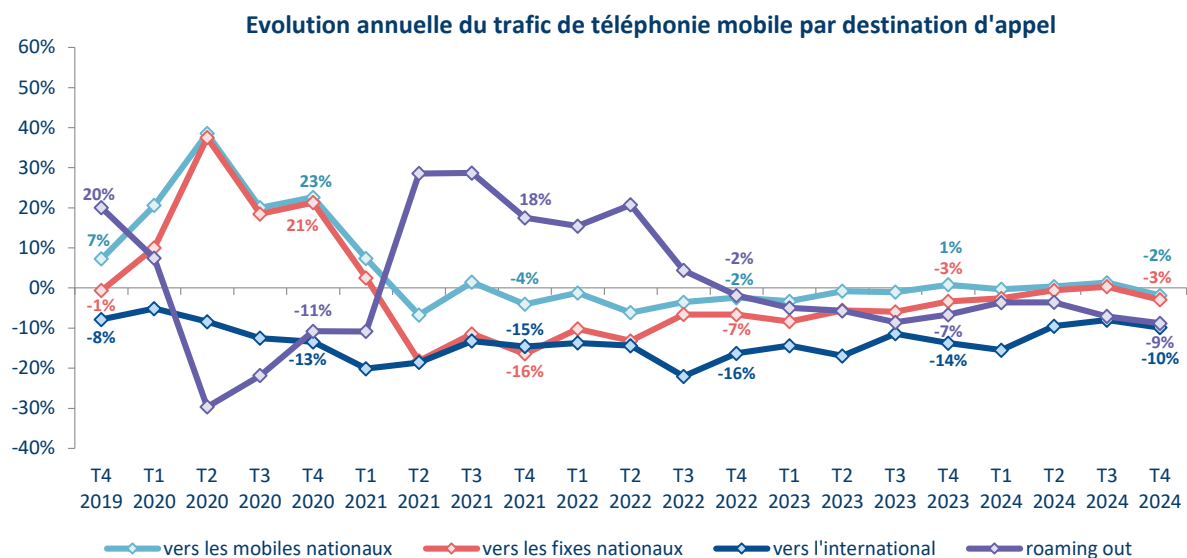
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le volume de SMS et MMS s'établit à 22 milliards au quatrième trimestre 2024. L'usage de SMS et MMS diminue depuis 2016, notamment au profit des services de messagerie instantanée. Le recul du trafic de SMS et MMS se poursuit ainsi au quatrième trimestre 2024, avec une baisse de 13,3 %.

Le repli du nombre de SMS, engagé en fin d'année 2016, perdue au quatrième trimestre 2024. Ce repli s'était particulièrement accéléré en 2020 et au début de l'année 2021. Au quatrième trimestre 2024, le rythme de baisse reste supérieur à celui de 2019 : - 13,7 %, contre - 7 % en moyenne en 2019. La diminution du nombre de SMS provient principalement des détenteurs de forfaits (- 14,2 % en un an). Le nombre de SMS émis par le segment prépayé diminue quant à lui légèrement après une année de croissance (- 0,7 % en un an au quatrième trimestre 2024).

Le volume de MMS envoyés recule de - 6,2 % en un an pour s'établir à 1,1 milliard au quatrième trimestre 2024. Le volume de MMS représente ainsi environ 5 % des messages émis, une proportion stable depuis quatre ans.



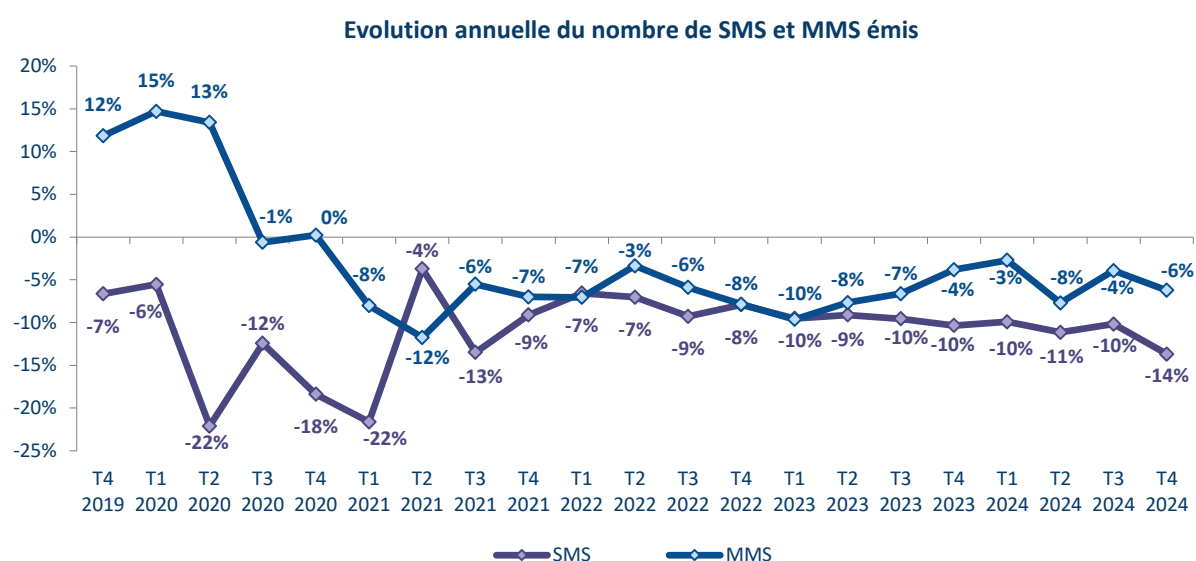


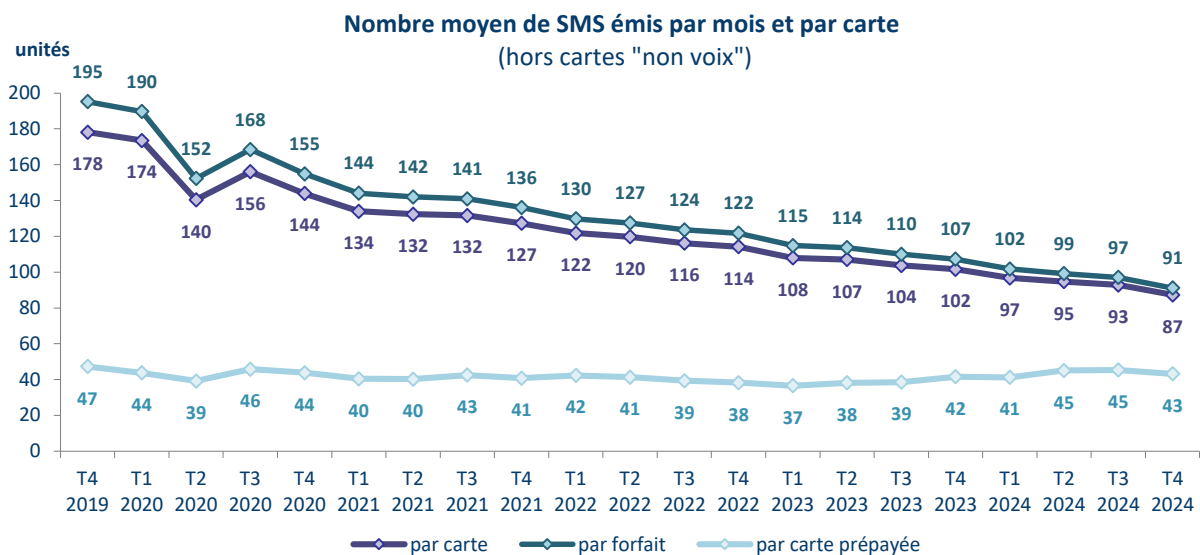
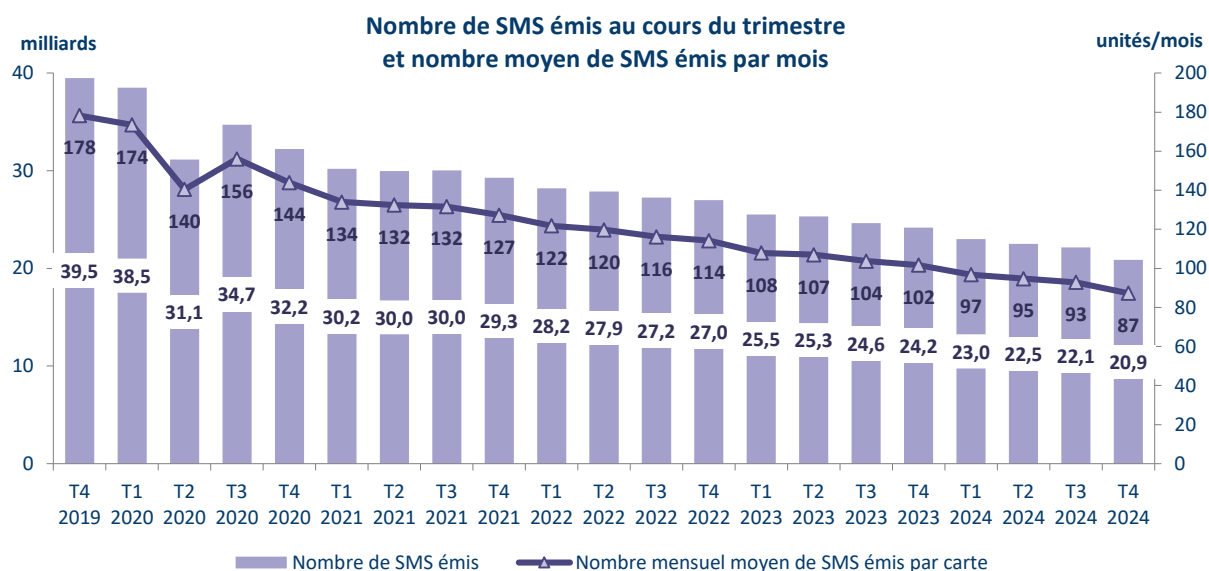
En moyenne, 87 SMS et 7 MMS ont été émis par mois au cours du quatrième trimestre 2024. L'usage mensuel moyen de SMS se réduit de 16 SMS chez les détenteurs de forfaits et augmente d'un SMS chez les utilisateurs de cartes prépayées.

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre de messages (SMS)	24 181	22 990	22 499	22 130	20 871	-13,7%
dont SMS provenant des forfaits	23 335	22 182	21 628	21 244	20 031	-14,2%
dont SMS provenant des cartes prépayées	846	807	871	886	840	-0,7%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 206	1 147	1 171	1 199	1 131	-6,2%
Nombre de messages émis durant le trimestre	25 387	24 136	23 670	23 329	22 002	-13,3%

Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre de SMS par carte SIM mobile	102	97	95	93	87	-14,1%
dont SMS provenant des forfaits	107	102	99	97	91	-15,0%
dont SMS provenant des cartes prépayées	42	41	45	45	43	3,9%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	7	7	7	7	-5,5%
Nombre de messages par carte SIM mobile	107	102	100	98	92	-13,8%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions relatives aux cartes SIM](#).





2.1.10 Le roaming out

Après une forte croissance des usages mobiles des clients en itinérance à l'étranger durant la période qui a suivi la crise sanitaire, l'utilisation de ces services décélère depuis un an.

La consommation vocale en *roaming out* est en retrait depuis le quatrième trimestre 2022, après une forte progression à la reprise des déplacements à l'étranger en 2021 (+ 18 % en un an au quatrième trimestre 2021). Au quatrième trimestre 2024, le trafic vocal en *roaming out* recule de - 8,8 % en un an. L'usage de SMS, qui avait bondi à l'issue de la crise sanitaire (+ 41 % au quatrième trimestre 2021), a entamé un repli à partir du troisième trimestre 2023 (- 15,9 % en un an au quatrième trimestre 2024). La croissance du trafic de données mobiles en *roaming out* reste, quant à elle, élevée (+ 19,4 % en un an au quatrième trimestre 2024), mais ralentit depuis deux ans (+ 21 % au quatrième trimestre 2023).

Parallèlement, le revenu directement attribuable aux services en *roaming out* s'élève à 114 millions d'euros au quatrième trimestre 2024. Après une chute en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 66 % au quatrième trimestre 2020), le revenu issu des services mobiles en *roaming out* a vivement progressé à la reprise des déplacements internationaux (+ 83 % au quatrième trimestre 2021). Le revenu attribuable au *roaming out* augmente de + 3 % en un an au quatrième trimestre 2024, après une baisse de - 6,2 % au quatrième trimestre 2023.

Revenus directement attribuables et volumes du roaming out	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	111	107	114	130	114	3,0%
Trafic de communications (millions de minutes)	1 106	1 036	1 140	1 383	1 009	-8,8%
Nombre de SMS en roaming out (millions)	316	285	344	494	266	-15,9%
Trafic de données consommées (téraoctets)	76 370	73 270	95 300	151 644	91 164	19,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le roaming out correspond aux services d'itinérance offerts aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire.

2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

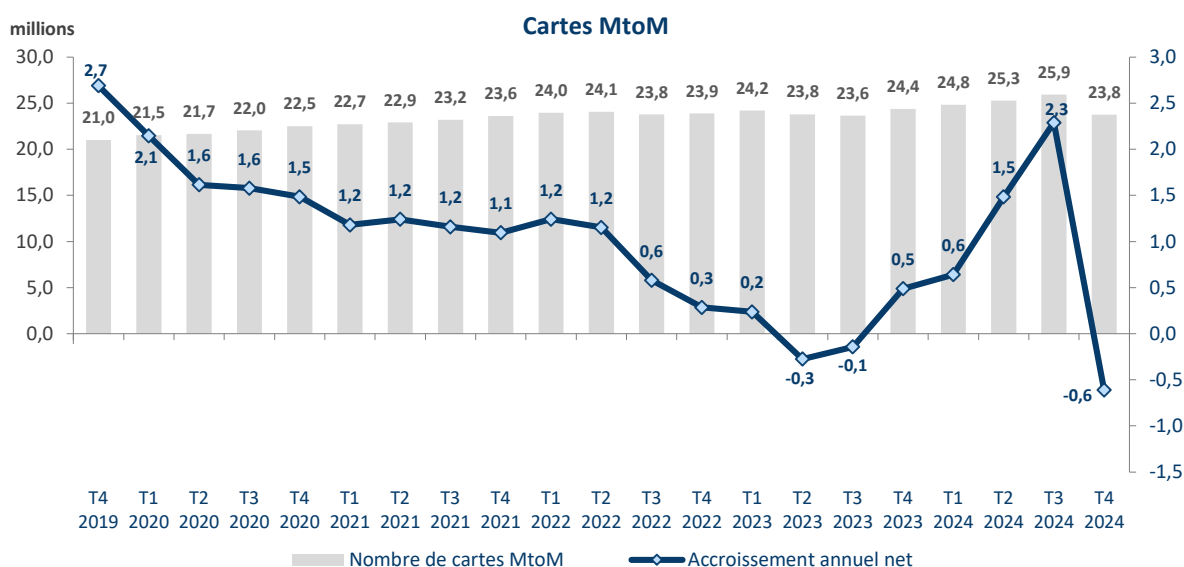
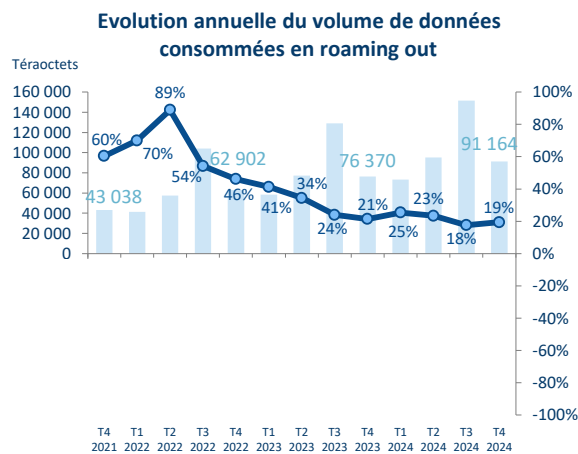
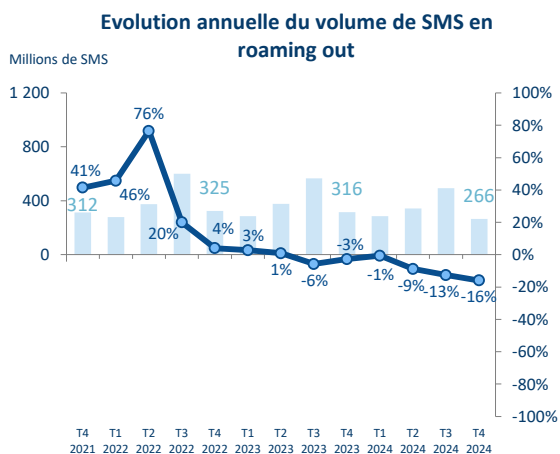
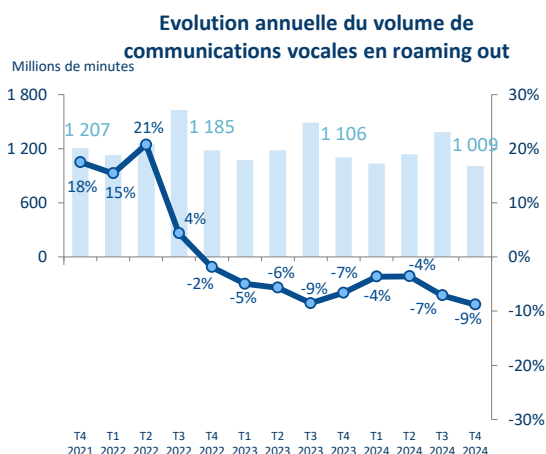
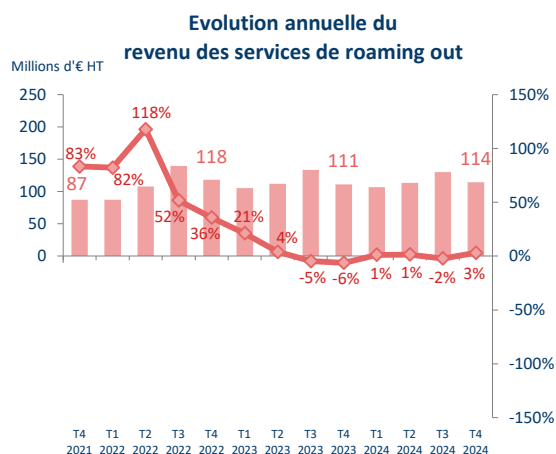
Le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre objets connectés (cartes MtoM) s'élève à 23,8 millions fin 2024. Le nombre de cartes MtoM se contracte au quatrième trimestre 2024 après une année de croissance soutenue, ceci en raison d'importantes résiliations de cartes inactives au cours du trimestre.

Le revenu associé progresse pour s'établir à 36 millions d'euros HT. Le revenu mensuel moyen par carte MtoM s'élève à 0,5 € HT.

Objets communicants	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	40	42	40	42	36	-10,5%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	24,372	24,834	25,278	25,928	23,762	-2,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.



3 Les services spéciaux

Le revenu issu de la consommation de services spéciaux au départ des réseaux fixes et mobiles (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 159 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2024. Il diminue depuis le début de l'année 2012 (- 8 % ce trimestre), en raison de la baisse des usages vocaux, mais également des différentes réformes sur la tarification des services à valeur ajoutée (SVA).

Le revenu facturé pour les services de données mobiles (services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, votes lors d'émissions TV par exemple) représente près de 60 % du revenu total des services spéciaux, et s'élève ainsi à 94 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2024. Seul revenu des services spéciaux en croissance, sa proportion dans le revenu total des services à valeur ajoutée augmente chaque trimestre, et de + 6 points en un an au quatrième trimestre 2024.

Le montant facturé par les opérateurs pour les services vocaux depuis les réseaux mobiles et fixes, 64 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2024, diminue depuis le début de l'année 2017 (- 19 % en un an ce trimestre), en partie en raison du recul du trafic vocal vers les numéros surtaxés. Le volume total de communications depuis les mobiles n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2022, et en particulier en 2020 en raison de la crise sanitaire (+ 14 % en un an). Depuis le milieu de l'année 2023, la tendance à la baisse de la consommation vocale depuis les mobiles se poursuit chaque trimestre (- 11 % au quatrième trimestre 2024). Parallèlement, le volume de communications vocales depuis les réseaux fixes diminue depuis plus de quinze ans, à un rythme qui s'est accéléré au milieu de l'année 2023 (- 22 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024 après - 18 % en 2023 et - 12 % en 2022).

Au total, le volume de communications vocales fixes et mobiles vers les services spéciaux s'élève à 863 millions au quatrième trimestre 2024. Il diminue depuis plus de quinze ans (- 13 % en un an ce trimestre), à l'exception de l'année 2020 lors de la crise sanitaire (+ 2 % en 2020).

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Services vocaux	79	71	67	65	64	-19,4%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	38	34	32	31	30	-21,0%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	41	37	36	34	34	-17,9%
Services de données	91	92	91	93	94	3,2%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	3	2	2	2	2	-31,3%
Revenus des services à valeur ajoutée	172	165	160	161	159	-7,6%

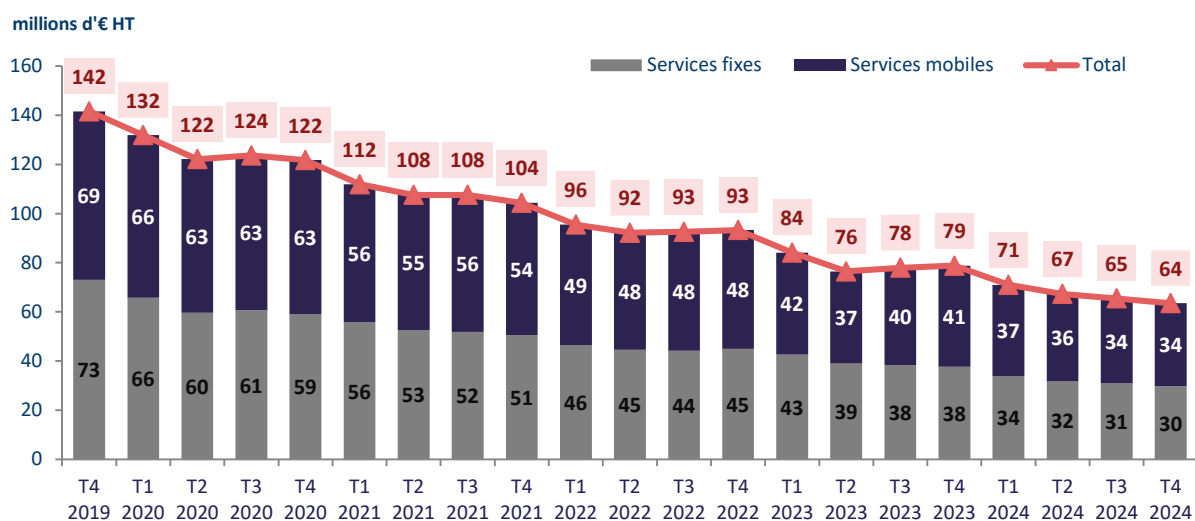
Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Au départ des clients des opérateurs fixes	367	353	316	305	305	-17,0%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	628	634	594	606	558	-11,2%
Trafic total	995	987	910	911	863	-13,3%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre d'appels	1	1	1	1	1	-20,4%

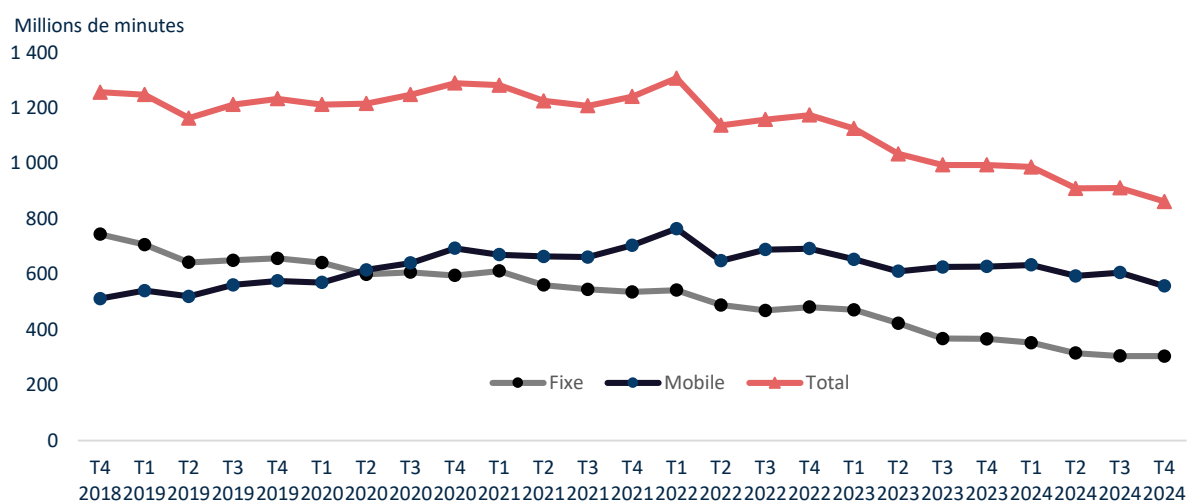
Notes :

- Sont considérés comme services de renseignements, les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212) ;
- De nouveaux plafonds tarifaires pour les numéros de renseignements téléphoniques à tarification surtaxée sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2021. Pour plus d'informations, voir en annexe Services à valeur ajoutée.

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



Communications vocales à destination des services à valeur ajoutée



Notes :

- Depuis le 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux sont nouvellement définis. Pour plus de précisions, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).

- L'article 28 de la loi n°2018-727 dispose qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^o de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^o du même article L. 100-3. »

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Hébergement et de gestion de centres d'appels	64	69	70	72	75	17,4%

4.2 Les terminaux et équipements

Le revenu lié à la vente et à la location de terminaux fixes et mobiles s'élève à 1,3 milliard d'euros HT au quatrième trimestre 2024. Ce revenu avait été affecté par la crise sanitaire, notamment au deuxième trimestre 2020 (- 18 % en un an), avant de retrouver en 2021 un niveau proche de 2019. En 2023, le revenu lié à la vente des terminaux par les opérateurs a atteint un niveau historiquement élevé avec une hausse de près de 6 % au deuxième semestre 2023. Ce revenu diminue au quatrième trimestre 2024 (- 3,4 % en un an) après trois trimestres stables et une hausse de + 7,4 % un an auparavant.

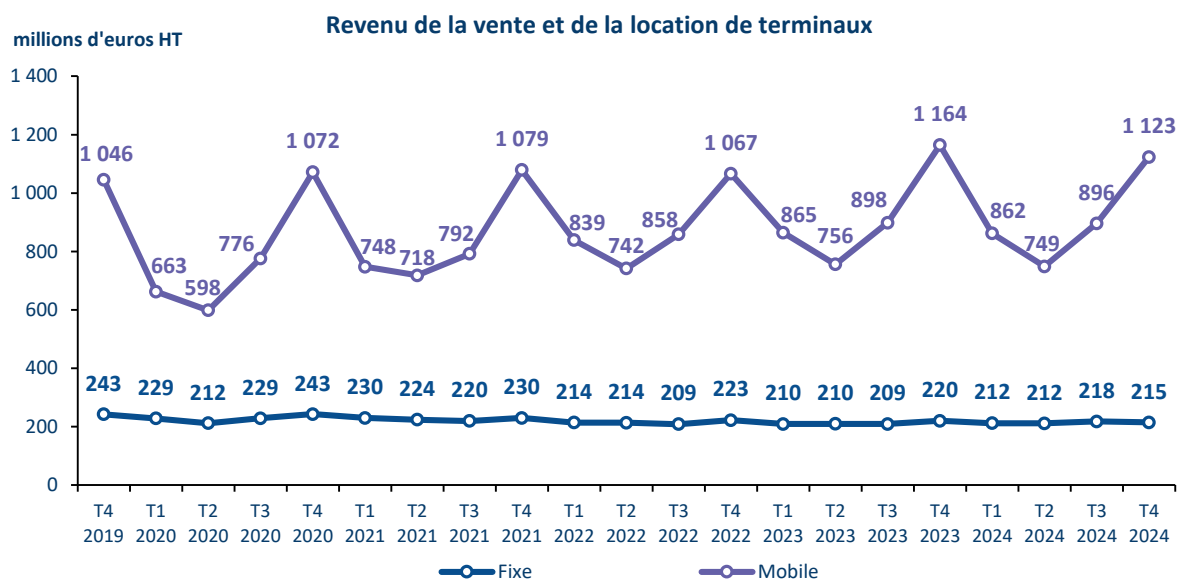
Le revenu lié à l'activité mobile, qui représente, au quatrième trimestre 2024, 84 % du revenu global de la vente et de la location de terminaux, s'établit à 1,1 milliard d'euros HT. Le revenu de la vente et de la location des terminaux mobiles a été affecté par la crise sanitaire en 2020 (jusqu'à - 21 % au deuxième trimestre 2020) avant de croître vivement en 2021 (jusqu'à + 20 % au deuxième trimestre 2021). Ce revenu recule au quatrième trimestre 2024 (- 3,5 % en un an) après trois trimestres de stabilité.

Le revenu lié à la vente et à la location des box, décodeurs, et autres équipements fixes s'élève à 215 millions d'euros HT au quatrième trimestre 2024, en recul de 2,5 % en un an.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	220	212	212	218	215	-2,5%
Liés à l'activité mobile	1 164	862	749	896	1 123	-3,5%
Terminaux et équipements	1 385	1 074	960	1 114	1 338	-3,4%

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1er janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, voir en annexe : [Changements liés à la norme IFRS](#)).



5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès entre opérateurs des réseaux fixes et mobiles atteint 2,1 milliards d'euros au quatrième trimestre 2024. Après une année de croissance continue, ce revenu enregistre une baisse depuis la fin de l'année 2023, principalement en raison d'une croissance moins marquée des revenus des services fixes. Les revenus des services fixes sont d'ailleurs en recul pour le deuxième trimestre consécutif en raison d'un ralentissement de la croissance sur le marché de l'accès en fibre optique.

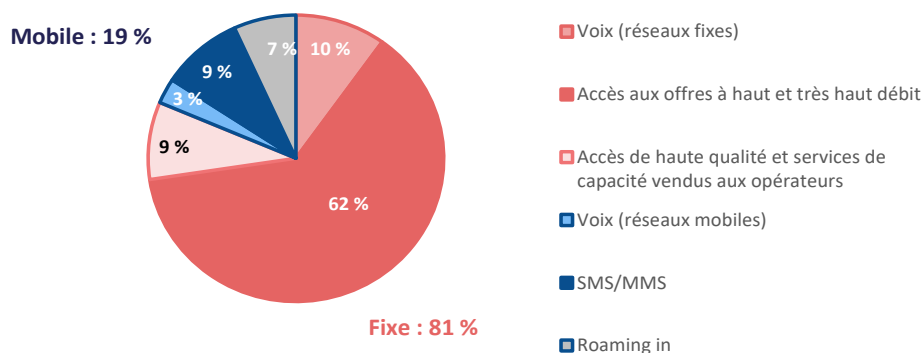
Parallèlement, les recettes des services mobiles diminuent depuis 2018. Ce recul s'est accéléré au début de l'année 2020 en raison de la baisse d'une partie des usages des services d'interconnexion couplée à une baisse des tarifs de terminaison d'appel mobiles chaque année depuis 2021. Le marché de gros mobile représente 19 % du revenu total de gros des opérateurs.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Opérateurs fixes	1 736	1 635	1 750	1 605	1 706	-1,7%
Opérateurs mobiles	485	360	407	463	391	-19,5%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 221	1 995	2 157	2 068	2 096	-5,6%

Notes :

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend inapproprié un rapprochement entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen. Par exemple, les revenus d'interconnexion incluent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs
2,1 milliards d'euros au quatrième trimestre 2024



5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes

Le revenu issu des prestations fournies sur les réseaux fixes (téléphonie et internet) s'élève, au quatrième trimestre 2024, à 1,7 milliard d'euros. Ce revenu diminue pour le deuxième trimestre consécutif (- 2 % sur le deuxième semestre 2024) après une progression quasi continue depuis la fin de l'année 2019. Seul le revenu des services internet sur les réseaux FttH augmente ce trimestre.

Près de 90 % du revenu total du marché de gros sur réseaux fixes (1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2024) provient de la vente, par les opérateurs d'infrastructures aux opérateurs commerciaux, d'accès internet à haut et très haut débit, qu'ils revendent aux entreprises et aux particuliers sur le marché de détail. Ce revenu connaît une croissance soutenue depuis 2017, avec des hausses exceptionnelles, notamment + 35 % en rythme annuel au troisième trimestre 2020 et + 22 % au quatrième trimestre 2022, principalement en raison d'importants cofinancements sur le réseau FttH. Néanmoins, cette croissance marque un ralentissement depuis le milieu de l'année 2024 : + 1 % en un an au quatrième trimestre 2024 contre + 4 % un an auparavant.

Au sein de ce revenu, celui provenant des prestations de gros généralistes sur réseau cuivre (dégrouper et bitstream) et autres technologies (câble, cartes SIM 4G/5G à usage fixe, etc.) atteint 237 millions d'euros, soit 16 % du revenu total de l'accès (- 4 points en un an). Le revenu associé aux prestations généralistes, principalement issu du réseau cuivre, enregistre un recul de - 21 % en un an au quatrième trimestre 2024 après - 24 % un an auparavant. En effet, la baisse du nombre de lignes cuivre DSL associées se poursuit depuis sept ans, à un rythme accéléré : - 32 % en un an ce trimestre contre - 25 % un an auparavant. Toutefois, cette diminution est compensée par la croissance du revenu de gros des accès passifs et généralistes en fibre optique (+ 10 % en un an au quatrième trimestre 2024), même si elle est moins élevée qu'en 2023 (+ 16 % au quatrième trimestre 2023). Le revenu de gros des accès en fibre optique dépasse le milliard d'euros (1,1 milliard d'euros précisément).

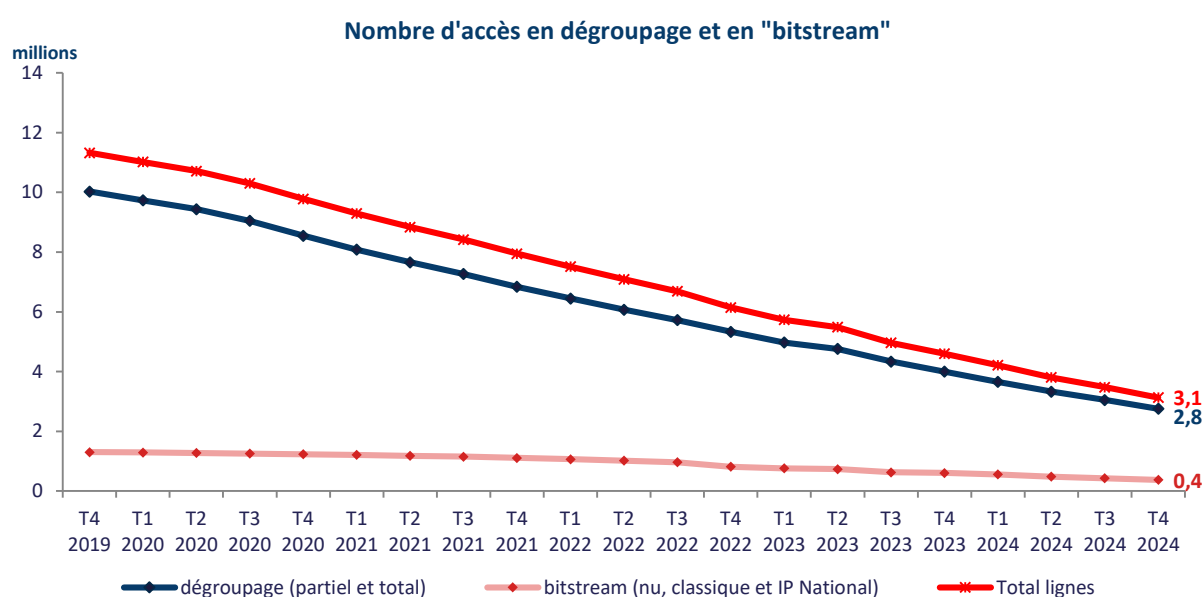
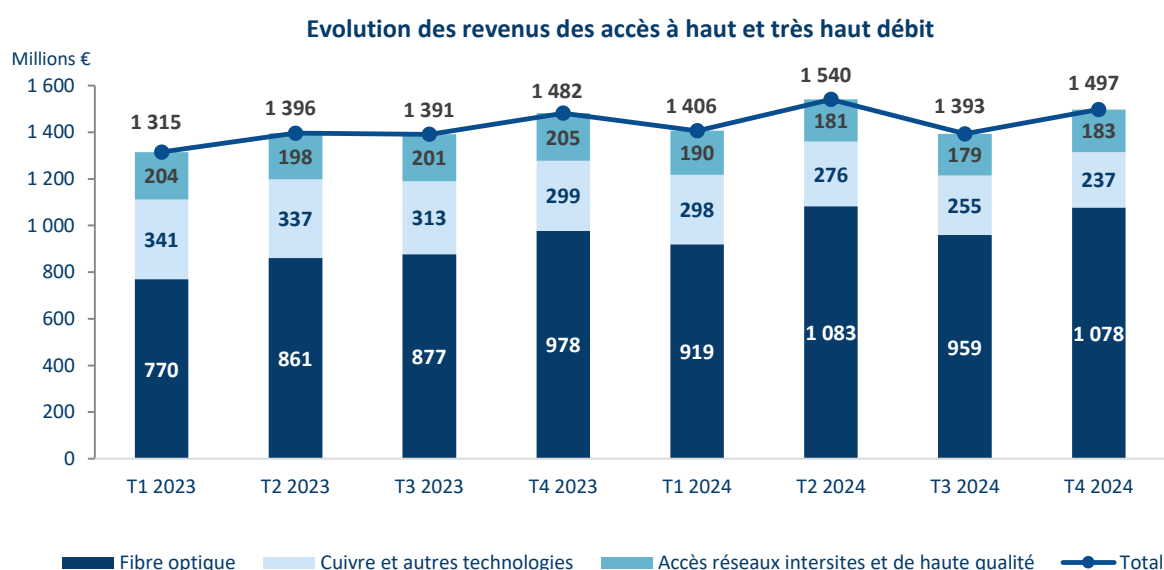
La dernière composante de ce revenu concerne la vente des accès passifs ou actifs de haute qualité et réseaux intersites aux opérateurs. Les offres correspondantes, destinées uniquement aux entreprises, incluent des services à valeur ajoutée en termes de fonctionnalités, de performance et/ou de qualité de service. Le revenu des accès de haute qualité et « réseaux intersites » atteint 183 millions d'euros, représentant 13 % du revenu de l'accès sur le marché de gros. Ce revenu avait connu une croissance quasi continue depuis 2019, à l'exception de l'année 2022 (- 5 % en moyenne sur l'année). Cependant, depuis le début de l'année 2024, le revenu issu de la vente des accès de haute qualité et « réseaux intersites » diminue à nouveau : - 11 % en un an au quatrième trimestre 2024 contre + 11 % au quatrième trimestre 2023.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes (en millions d'euros)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Total revenus d'accès et réseaux intersites	1 482	1 406	1 540	1 393	1 497	1,1%
dont Internet à haut et très haut débit (dégrouper, bitstream, très haut débit)	1 277	1 217	1 359	1 215	1 314	2,9%
dont accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	205	190	181	179	183	-10,6%
Total revenus du service téléphonique	254	228	210	212	208	-18,0%
Ensemble des revenus des services d'interconnexion fixe	1 736	1 635	1 750	1 605	1 706	-1,7%

Revenus des services d'accès et réseaux intersites (millions d'euros)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Internet à haut et très haut débit	1 277	1 217	1 359	1 215	1 314	2,9%
dont fibre optique (accès passifs et actifs généralistes)	978	919	1 083	959	1 078	10,2%
dont cuivre (dégrouper et bistream) et autres technologies	299	298	276	255	237	-21,0%
Accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	205	190	181	179	183	-10,6%
Total revenus d'accès internet et réseaux intersites (marché de gros)	1 482	1 406	1 540	1 393	1 497	1,1%

Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Nombre de lignes totalement et partiellement dégroupées	3,996	3,653	3,327	3,049	2,755	-31,1%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	0,602	0,557	0,480	0,427	0,374	-37,9%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	4,598	4,210	3,807	3,476	3,129	-32,0%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>



Enfin, le montant des prestations liées au service téléphonique fixe, 208 millions d’euros au quatrième trimestre 2024, continue de diminuer (- 18 % en un an) au rythme du trafic d’interconnexion. Le trafic d’interconnexion (11,4 milliards de minutes) diminue sans discontinuer depuis plus de dix ans (- 16 % au quatrième trimestre 2024), à l’exception de l’année 2020 où il avait progressé de + 8 % en un an en raison de l’augmentation du trafic vocal sur le marché de détail.

Service téléphonique (yc vGA)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Revenus (millions d'euros)	254	228	210	212	208	-18,0%
Trafic (millions de minutes)	13 623	13 218	12 360	12 395	11 380	-16,5%

Note : définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d’appels en annexe : [L’interconnexion fixe et mobile](#).

5.3 Les services d’interconnexion et d’accès des opérateurs mobiles

Le revenu des services d’interconnexion et d’accès des opérateurs mobiles s’établit à 391 millions d’euros au quatrième trimestre 2024. En baisse depuis le deuxième trimestre 2020, il décroît de - 19,5 % en un an au quatrième trimestre 2024.

Le repli de ce revenu s’explique en majeure partie par la révision du plafond tarifaire de la terminaison d’appel mobile, passé de 0,4 à 0,2 cts €/mn au 1^{er} janvier 2024 (- 50 %). Le revenu associé à la terminaison d’appel baisse ainsi de - 50,9 % en un an, le trafic vocal issu des services d’interconnexion des opérateurs mobiles étant également en baisse de - 3 % au quatrième trimestre 2024. Le revenu associé à la terminaison d’appel représente 15 % de l’ensemble du revenu total d’interconnexion et d’accès des opérateurs mobiles, soit une baisse de 10 points en un an.

Le volume de SMS entrants s’élève à 13,7 milliards au quatrième trimestre 2024, en repli de - 11,1 % en un an. La baisse du trafic entraîne un recul de - 15,9 % en un an du revenu associé. Ce revenu représente 48 % des recettes totales des services d’interconnexion.

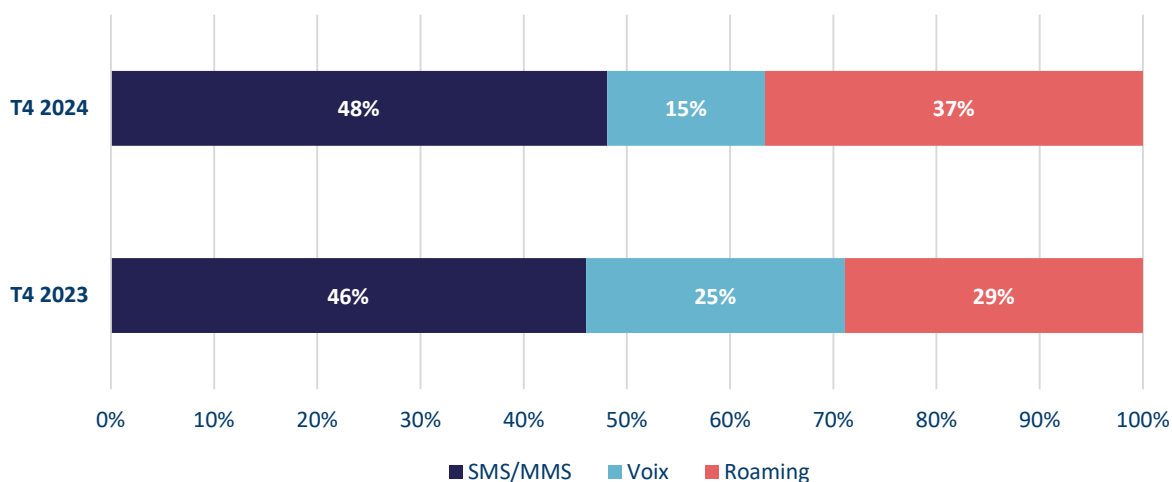
Les services de *roaming in*, proposés par les opérateurs nationaux aux clients des opérateurs étrangers en itinérance en France, génèrent quant à eux des revenus croissants depuis trois ans, en lien avec la reprise des déplacements à l’international. Cette phase de croissance du revenu succède à une période de forte baisse en 2020. Au quatrième trimestre 2024, les recettes de ces services s’établissent à 143 millions d’euros HT, soit une progression de + 2 % en un an.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles (en millions d'euros)	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Terminaisons d'appel nationale et internationale	122	63	62	58	60	-50,9%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	223	210	210	206	188	-15,9%
Roaming in	140	87	136	199	143	2,0%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	485	360	407	463	391	-19,5%

Traffics des services d'interconnexion des opérateurs mobiles	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Trafic (en millions de minutes)	29 582	30 291	29 695	28 149	28 680	-3,0%
SMS entrants (en millions d'unités)	15 363	14 960	14 668	14 523	13 654	-11,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles



5.4 Le trafic en roaming in des opérateurs mobiles

Après avoir chuté en 2020 à la suite des restrictions de déplacements à l'étranger pendant la crise sanitaire, les usages en *roaming in* ont progressé à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Au quatrième trimestre 2024, seul le trafic de données en *roaming in* continue de progresser.

La consommation vocale en *roaming in* s'élève à 985 milliards de minutes au quatrième trimestre 2024. Elle décroît depuis le premier trimestre 2023 (- 17,7 % au quatrième trimestre 2024) après deux années de hausse.

Le volume de SMS émis en *roaming in* atteint 132 millions au quatrième trimestre 2024. Après une année de hausse, ce trafic décroît pour le troisième trimestre consécutif (- 6,1 % en un an au quatrième trimestre 2024).

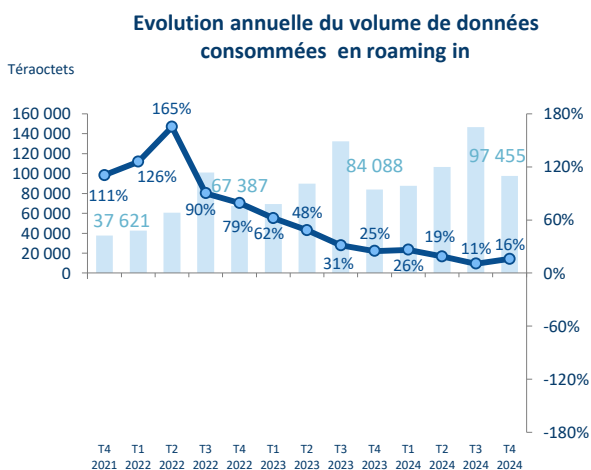
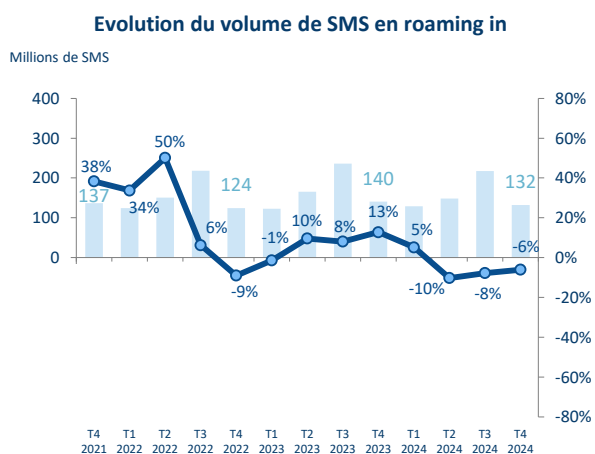
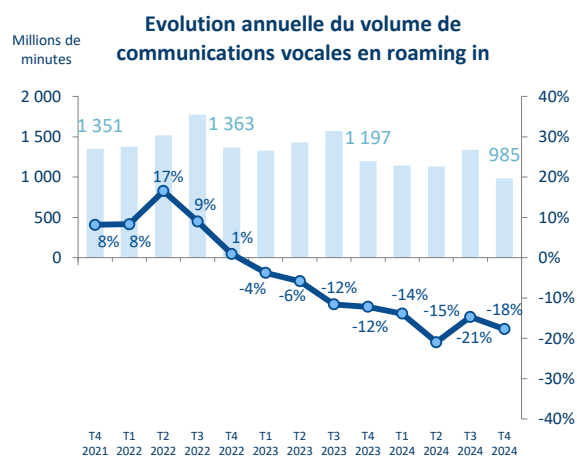
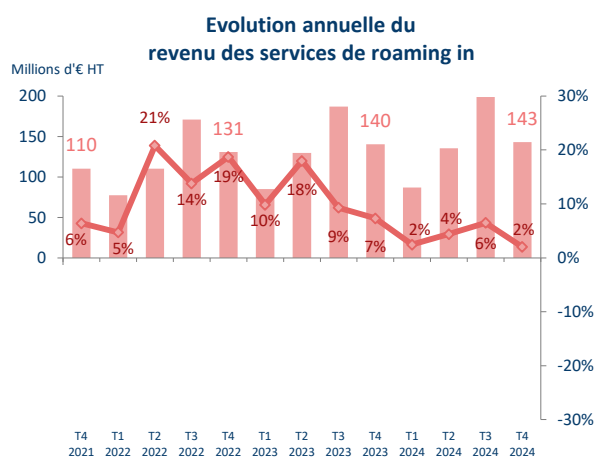
La consommation de données mobiles en *roaming in* s'établit à 97 000 téraoctets au quatrième trimestre 2024. Le trafic de données mobiles en *roaming in* s'était fortement contracté en période de crise sanitaire (jusqu'à - 42 % au deuxième trimestre 2020) avant de progresser à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Elle continue de progresser nettement trois ans après la reprise des déplacements à l'étranger, à un rythme cependant moins soutenu que les années précédentes (+ 15,9 % au quatrième trimestre 2024, contre + 25 % un an auparavant).

Trafic de <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Variation T4 24/T4 23
Communications vocales (en millions de minutes)	1 197	1 142	1 129	1 339	985	-17,7%
Trafic de SMS (en millions)	140	129	149	218	132	-6,1%
Consommation de données (en téraoctets)	84 088	87 561	106 668	146 580	97 455	15,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note :

- Le « *roaming in* » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.
- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du *roaming in* en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).



6 Annexe : précisions et définitions

Cette publication s'inscrit dans le cadre des compétences confiées à l'Arcep par le législateur⁶. Elle a pour objectif principal d'assurer l'information de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principaux segments du marché des communications électroniques. Pour ce faire, l'Arcep collecte trimestriellement des données auprès des opérateurs de communications électroniques. Créé en 2000, cet observatoire publie des indicateurs agrégés de revenu, de nombre d'abonnés et d'usage des utilisateurs des services sur les réseaux fixes et mobiles. Parmi ces indicateurs figurent, par exemple, le revenu des opérateurs sur les marchés de détail et de gros, le nombre d'abonnements internet en fibre optique, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G et 5G, les consommations vocales fixe et mobile, les usages de données sur réseaux mobiles ou encore les usages de SMS.

Sauf mention contraire, les indicateurs figurant dans cette publication sont en :

- millions d'unités pour les indicateurs de nombre d'abonnements ou de messages (SMS et MMS) ;
- millions d'euros courants hors taxes pour les indicateurs de revenus ;
- euros courants hors taxes pour les factures mensuelles moyennes ;
- millions de minutes pour les usages de téléphonie ;
- exaoctets pour les indicateurs relatifs au volume de données échangées sur les réseaux mobiles ou fixes ;
- gigaoctets pour les usages mensuels moyens de données.

Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux sont liés aux arrondis. Les données révisées sont indiquées en italique dans les tableaux.

6.1 Services fixes

6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par « voix sur large bande » les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit ; et par « voix sur internet » les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

⁶ Voir le cadre juridique applicable dans la décision n° 2025-0429. [Décision n° 2025-0429 de l'Arcep en date du 18 mars 2025 relative à la mise en place d'enquêtes dans le secteur relatif aux communications électroniques](#)

6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et l'accès à la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

6.1.3 Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s, les abonnements très haut débit radio ainsi que le satellite très haut débit. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G/5G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G/5G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme

les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

6.1.4 Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus de la publiphonie et des cartes ;
- b. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- c. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- d. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$.

L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

6.1.5 Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Cette rubrique correspond aux revenus annexes des fournisseurs d'accès à internet tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne. Elle intègre également les revenus des services de contenus liés aux accès à haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande, de services de presse en ligne et livres numériques, etc...), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de type « box » sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».

6.2 Services mobiles

6.2.1 Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active en 2G, 4G ou 5G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 2G ou 3G ou 5G.

Le parc actif 5G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 5G et d'un terminal compatible. Une carte active 5G peut également être active 2G ou 3G ou 4G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile.

6.2.2 Revenu des services mobiles

Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

Changements liés à la norme IFRS

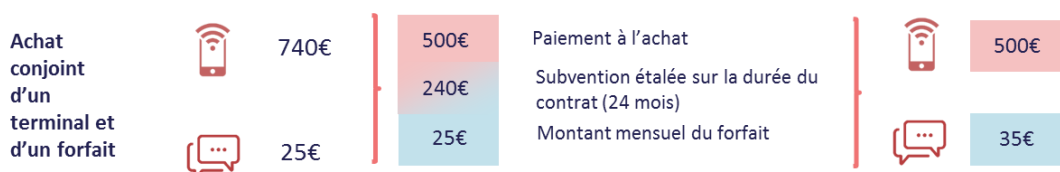
Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, est affecté du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était comptabilisé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

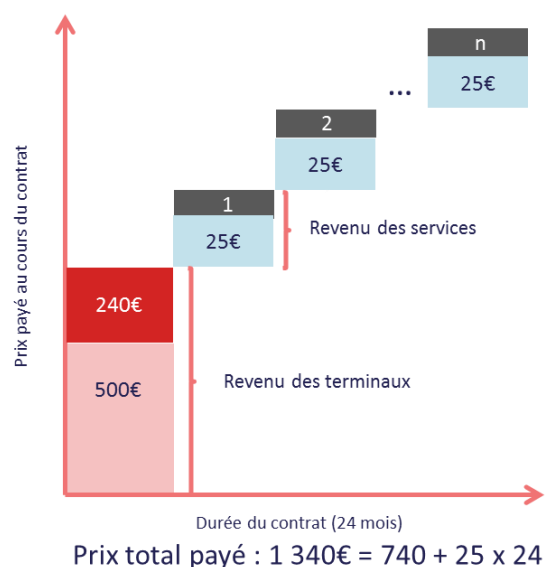
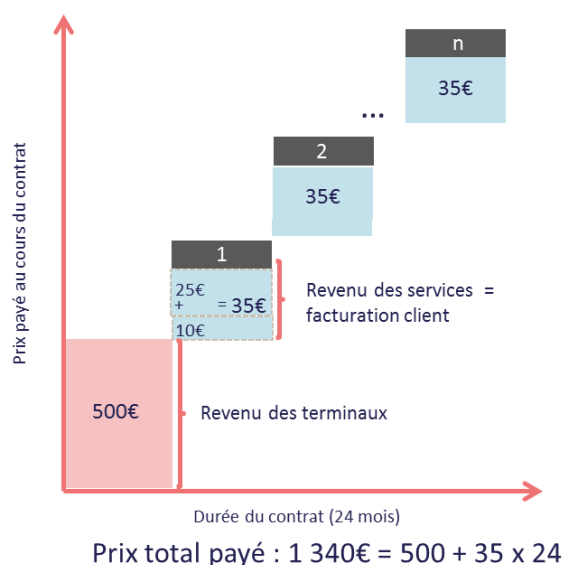
Il y a donc plusieurs effets :

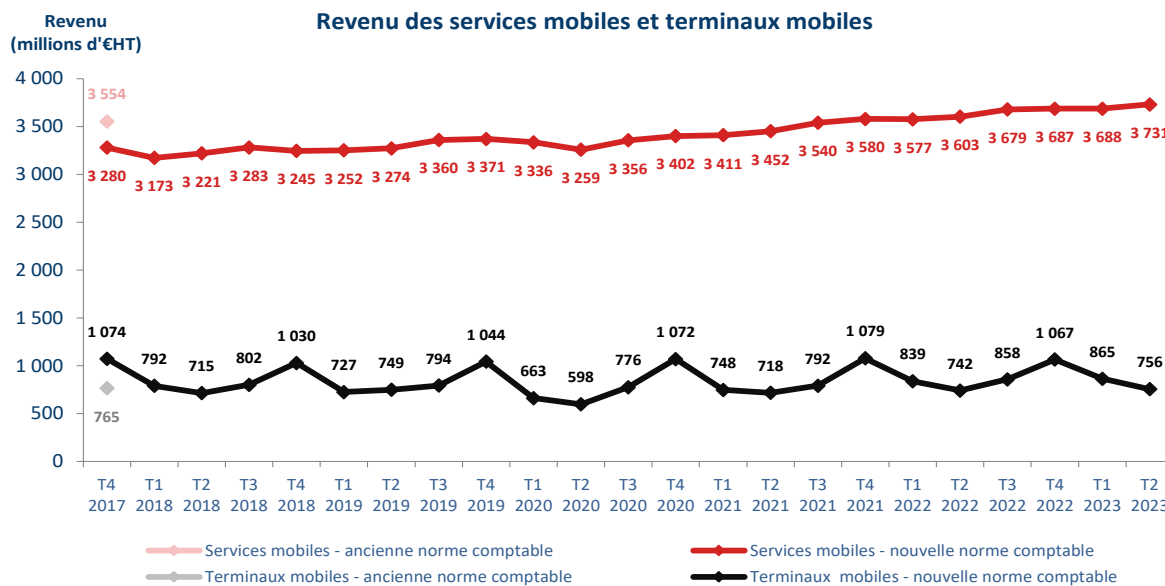
- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)





6.2.3 Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris *roaming out*, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU). L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris *roaming out*) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

6.2.4 L'itinérance internationale

Le *roaming out* correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur

international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Le *roaming in* correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des versements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail.

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement : +5c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, + 1,14 c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, + 2c€ HT pour les SMS, de + 5 c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1c€/message pour les SMS (contre 2c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2c€/min pour la voix (contre 50c€/min pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0€/Go pour l'internet mobile (contre 7,7c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

6.3 Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile

Dans le cas des offres couplées fixe – mobile (offre incluant au moins un service fixe et un service mobile), le revenu des services couplés doit être alloué comme suit :

- 1 Lorsque l'offre couplée est vendue à un prix unique pour l'ensemble des services offerts, le prix de chacun des services (fixe et mobile) à considérer est celui qui aurait été appliqué au client si la brique en question était souscrite isolément. La réduction du tarif est alors appliquée au prorata de l'ensemble des services composant l'offre.
- 2 Lorsque l'offre couplée est vendue sous forme d'une réduction appliquée à un ou plusieurs services, l'opérateur comptabilisera le revenu net des remises appliquées à chaque service.
- 3 Le revenu attribuable aux services mobiles sera comptabilisé dans les recettes des services mobiles
- 4 Le revenu attribuable aux services fixes sera comptabilisé dans les recettes des services fixes.

6.4 Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. On considère ici tous les services à valeur ajoutée accessibles par le réseau fixe ou mobile, pour lesquels le tarif global comprend, d'une part, le tarif pour l'acheminement de la communication

et, d'autre part, le tarif du service offert au client, ainsi que les services gratuits pour l'appelant (ou libre appel). Les services de renseignements téléphoniques sont associés aux services à valeur ajoutée.

La réforme de la tarification des appels à destination des SVA est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Elle a conduit à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même, cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

A compter du 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux ont été définis comme suit :

- 1 les numéros à tarification gratuite (numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805, de tous les numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 ou 31 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 32, 34, 36 ou 39) : numéros vers lesquels les appels ne font plus l'objet d'aucune facturation au départ des réseaux fixes ou mobiles ;
- 2 les numéros à tarification normale (numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") ;
- 3 les numéros à tarification surtaxée (numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") auquel s'ajoute le prix du service défini par l'éditeur. Ces numéros permettent à des éditeurs de vendre des contenus ou des services spécifiques par voie téléphonique (prévisions météo, renseignements, achats de billets, etc.)

La décision n°2018-0881 établissant le plan de numérotation et ses règles de gestion (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/18-0881.pdf) a pour objet d'établir une version actualisée et consolidée du plan de numérotation qui rassemble l'ensemble des conditions d'utilisation et des règles de gestion applicables aux ressources en numérotation attribuées par l'Autorité. Elle élargit notamment le périmètre du plan de numérotation au plan d'identification des réseaux publics et des abonnements, au plan de signalisation sémaphore et aux codes identifiant de réseau qui faisaient, avant l'adoption de la présente décision, l'objet de décisions spécifiques.

Les décisions n° 2019-0954 et décision n° 2022-1583 modifient la décision n°2018-0881 (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/22-1583.pdf). Elles ont « pour objet de moderniser le cadre relatif à l'attribution et à l'utilisation des ressources en numérotation afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des besoins des opérateurs et des utilisateurs finals et de répondre à certaines nouvelles problématiques rencontrées par ces acteurs ».

Les services à valeur ajoutée de type « données »

Ils ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent la facturation des SMS et MMS permettant à un client en réponse à un SMS qu'il envoie d'obtenir un contenu (téléchargement) ou de participer à un événement, par exemple, les services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, les votes lors d'émissions TV, etc. Les services de contenu (hors voix) facturés par l'opérateur (vidéo à la demande, presse en ligne, livres numériques par exemple) ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique mais dans le chiffre d'affaires des services mobiles.

Les services de renseignements

La décision n°2018-0881 dispose également dans la partie 7.6.2 des motifs qu'à compter du 1^{er} août 2021, les numéros de renseignements téléphoniques ayant choisi une « tarification majorée » doivent respecter les plafonds tarifaires suivants :

Format du numéro	Tarif composante « C »	Tarif composante « S » (hors TVA)	
		Facturation à la durée	Facturation à l'acte
118 XYZ	Banalisé	$S \leq 0,667 \text{ € / minute}$	$S \leq 2,500 \text{ € / appel}$

Les anciens plafonds étaient pour mémoire de 2,5€ par appel + 2,5€ par minute.

La loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037307624/>), qui dispose à l'article 28 qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1° de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2° du même article L. 100-3. »

6.5 L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement inapproprié entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes, tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

Interconnexion fixe

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif récurrent mensuel de l'accès total à la boucle locale et la sous boucle-locale cuivre (dégroupage total) (y compris IFER) s'élevait à 10,04 euros HT entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 décembre 2023 et à 11,27 € HT entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024. Ce montant s'élève à 11,14 euros HT depuis le 1^{er} juillet 2024 et jusqu'au 30 juin 2025. Le tarif récurrent mensuel de l'accès partagé à la boucle locale et à la sous boucle locale cuivre (dégroupage partiel) s'élève quant à lui à 1,77 euro HT par mois.

Pour plus d'informations sur le dégroupage :

- [Décision n° 2024-1105 de l'Arcep en date du 28 mai 2024 fixant le plafond du montant unitaire de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux \(IFER\) pour les mois de juillet à décembre 2024 et de janvier à juin 2025](#)
- [Décision n° 2023-2821 de l'Arcep en date du 14 décembre 2023 fixant un encadrement tarifaire pour les années 2024 et 2025 des accès à la boucle locale cuivre soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts imposée par la décision n° 2023-2802 d'analyse du marché 1](#)

- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,07 c€ depuis le 1^{er} juillet 2021 contre 0,077 c€ depuis 2017.
- *Le bitstream* correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

Interconnexion mobile

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le *roaming in*. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ 630 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2021.
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,2 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,4 c€/min en 2023.
- La terminaison d'appel SMS est de 1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour plus d'informations sur les terminaisons d'appels fixes et mobiles : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>